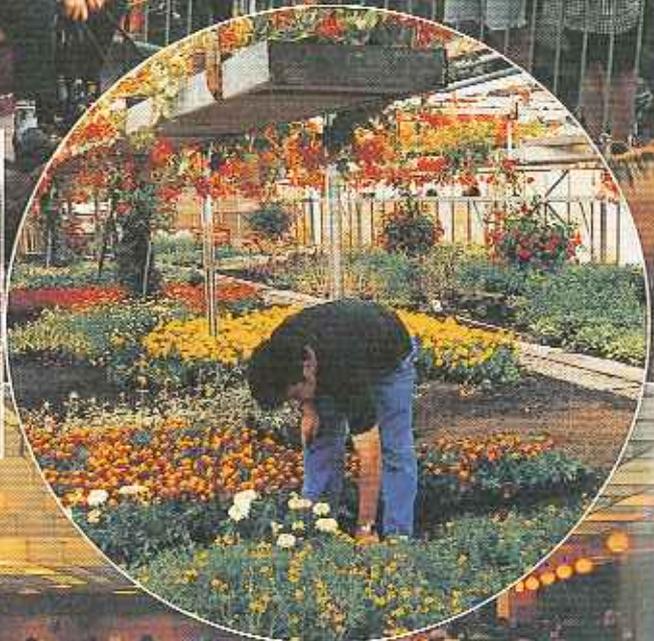




Dialogue

BULLETIN D'INFORMATIONS

MUNICIPALES



CAUDRY

*Dynamisme
et Qualité*

N° 12
AVRIL/MAI/JUIN 98



SOMMAIRE

AVRIL/MAI/JUIN 1998

2	ÉDITORIAL
3 à 6	VIE MUNICIPALE
6 à 7	LES GRANDES LIGNES DU CONSEIL
8	VIE ÉCONOMIQUE
9	TRAVAUX
10/11	ASSAINISSEMENT
11	SANTÉ
12/13	AMÉLIORATION DE L'HABITAT
14	ENSEIGNEMENT
15	POINT JEUNES
16/17	VIE SPORTIVE
18	VIE DES SÉNIORS
19/20	VIE ASSOCIATIVE
21 à 24	TRIBUNE DES ASSOCIATIONS
24	LOISIRS
25	AU TEMPS JADIS
26/27	LE SAVIEZ-VOUS ?
28	EN BREVE
29	VIE PRATIQUE
30	AGENDA
31	ÉTAT CIVIL

Dialogue

Bulletin d'Informations
de la Ville de CAUDRY

Directeur de publication
Guy BRICOUT

Rédaction
Anne DIJOLLAND
Laetitia HOFF

Photos
DIALOGUE
SERVICE PHOTO UNITÉ VIDÉO

Imprimerie BÉRANGER
59540 CAUDRY

Numéro ISSN : 1265 8065
Dépôt légal : 2^e Trimestre 98

DIALOGUE 2

ÉDITORIAL

Chers Caudrésiennes et Caudrésiens,

L'été est là et la ville s'est parée de milliers de fleurs de couleurs variées. Je félicite les jardiniers qui les ont fait naître et grandir dans nos serres et qui leur apportent des soins journaliers. J'appelle tous les caudrésiens à faire de même ; faisons de Caudry la cité des fleurs.

La zone industrielle se remplit : 25.000 m² de bâtiments s'élèvent actuellement. C'est impressionnant et cela mérite d'être vu. De nombreux autres projets sont déjà à l'étude. Caudry peut être fière de son industrie et beaucoup d'autres communes se demandent d'où vient ce succès. Je pense que c'est le fruit d'un travail commun de la Municipalité, des entrepreneurs qui croient en notre ville et des ouvriers locaux dont les qualités sont connues très loin.

La base de Loisirs accueille de plus en plus de visiteurs. Elle recevra prochainement de nouveaux équipements et en septembre de grands chantiers naîtront à côté d'elle : le lycée, le doublement du riot, la démolition de l'abattoir, l'acquisition de la cité Mathieu et la construction de logements par Promocil à côté de la salle des Tullistes.

De nombreux travaux seront réalisés pendant les vacances dans les écoles et dans divers bâtiments. Nous améliorons la circulation en créant dans les grandes artères, un stationnement bilatéral qui a de plus, le mérite de ralentir la circulation.

Caudry sera bientôt prêt à affronter le troisième millénaire dans d'excellentes conditions. Nous pouvons être fiers de notre commune !

Pourtant encore une fois je demande à chacun de respecter son voisin. Je suis saisi très souvent lors de ma permanence en Mairie de réclamations concernant à la fois le bruit, les arbres ou les terrains proches non entretenus. De plus, on déplore encore beaucoup de dégradations qui sont d'un coût important pour la collectivité. Quelle motivation peut pousser à casser ce que d'autres construisent ? Sachez que je ferai preuve de beaucoup de sévérité à l'égard de ceux qui agissent ainsi.

Embellissons notre ville !

Cordialement

Le Maire
Conseiller Général du Nord
Guy BRICOUT

En couverture

Le Carnaval
Chantier au coin des mamans
Les serres municipales
Les Aînés à Berck

VIE MUNICIPALE

Réglementation concernant la mise sur la voie publique des récipients d'ordures ménagères

Un Arrêté Municipal portant sur la réglementation de la mise sur la voie publique des récipients d'ordures ménagères a été pris le 2 mars dernier et est applicable au 1^{er} Mai 1998.

En effet, la présence constante des poubelles sur la voie publique et notamment sur les trottoirs, est interdite. Elle est autorisée la veille du jour de l'enlèvement à partir de 20h et durant 24h.

Le non-respect de cet arrêté municipal donnera lieu à un procès verbal établi par Mr le Garde Champêtre de la commune et sera passible d'une amende prévue pour les contraventions de première classe en application des articles R25 et R26 - 6^{ème} alinéa du Code Pénal.

Création d'un Conseil Intercommunal de Prévention de la Délinquance

Le Conseil Municipal a décidé en décembre 1997 de créer une telle structure. Un arrêté préfectoral a donc été pris le 26 mars dernier. Ce Conseil Communal de Prévention de la Délinquance est constitué comme suit :

Président : M. Guy BRICOUT, Maire de Caudry, Conseiller Général du Nord.

Représentants de l'Etat :

***membres de droit :**

Mr le Procureur de la République Près le Tribunal de Grande Instance de Cambrai ou son représentant.

***membres désignés par le Préfet :**

- Mr le Sous-Préfet de Cambrai ou son représentant

- Mr le Commissaire Principal de Police-Chef du District de Police de Cambrai ou son représentant

- Mr le Capitaine, Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de Cambrai ou son représentant

- Mme le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales ou son représentant

- Mr l'Inspecteur d'Académie - Directeur des services départementaux de l'Éducation du Nord représenté par le

Mr le Proviseur du Lycée P. DUEZ de Cambrai

- Mr le Directeur Départemental de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ou son représentant.

- Mr le Directeur Régional et Départemental de la Jeunesse et des Sports ou son représentant.

Les personnes qualifiées :

- Mr Directeur Régional des Douanes à Valenciennes ou son représentant

- Mr Jean-Pierre LEDUC, coordonnateur emploi formation

- Mme Christiane JANSSENS, membre de la cellule d'appui de Cambrai
- Mr Paul SCHLONSOK, directeur de l'ANPE de Caudry
- Mr Guy DUSSAUTOIR, Directeur de la Maison de Retraite de Caudry
- Mr André MORFIN, membre du Comité Local de la Croix Rouge de Caudry.

La Commission Economie

Lors de sa dernière réunion la Commission Economie a établi un compte-rendu contenant un maximum d'informations :

- Bâtiments Communaux :

☛ Dans la plupart des bâtiments, une baisse des factures d'électricité et de gaz a été constaté.

- Eclairage public :

☛ Une économie de 160 000 F a pu être effectuée grâce en partie aux ajustements des abonnements et à l'amplitude du fonctionnement

Participation des Communes aux dépenses d'aide sociale des départements

Dans le cadre de la participation des communes aux dépenses d'aide sociale des départements, le montant provisionnel à inscrire au budget de la commune est déterminé comme suit :

Présent acompte dû	1 889 627 F
Solde 1997 (provisionnel)	3 106 702 F
Montant provisionnel susceptible d'être inscrit au budget de l'année en cours :	4 996 329 F

Il s'agit de la part versée au Département en sus de l'action propre.

Les Subventions

La Commission Permanente du Conseil Général réunie le 23 février dernier a décidé d'attribuer à la commune de Caudry une subvention de **300 000 F destinée à la création d'un plateau multisports de plein air près du collège Jean Monnet.**

La Commission «Actions Educatives, Collèges, Culture, Patrimoine», a décidé d'accorder à l'Association «Le Musée de la Dentelle de Caudry» une subvention de **30 000 F pour la réalisation de trois expositions temporaires durant l'année 1998.**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Service Espace Vert a planté cette année :
1.000 arbres et arbustes
12.000 bulbes
55.000 fleurs annuelles
12.000 fleurs bi-annuelles
Ce service entretient également 25 hectares de pelouses.



CAUDRY, SUR INTERNET

À l'aube du XXI^{ème} siècle, il semblerait important de ne pas passer à côté des phénomènes qui font le monde moderne d'aujourd'hui. Ce monde moderne n'est pas encore bien perçu en France, où les archaïsmes, le manque de compétilivité, le laxisme et l'utopie sont érigés en principes aveuglants, pendant que des nations qui ne faisaient pas partie du G7 ont compris, depuis bien longtemps, que les outils modernes ne sont pas faits pour se complaire dans le mystère, mais tout simplement pour être utilisés. Il s'agit des outils encore coûteux en France et presque gratuits dans beaucoup d'autres nations : le téléphone mobile et Internet.

M. Guy BRICOUT, Maire de Caudry, a décidé d'étudier la possibilité de créer un site internet «Ville de Caudry». Ce site serait tout simplement la vitrine moderne de notre cité. A sa demande, des contacts avec l'opérateur principal France Télécom ainsi qu'avec sa filiale Office d'Annonce (ODA) ont été pris pour mettre en application cette volonté. Le dossier est déjà bien avancé puisque lors du du Conseil Municipal du 12 mai, la création d'un site Internet a été adoptée à l'unanimité.

Mais, au fait, qu'est-ce que peut bien être «Internet» ?

Entrons dans l'univers des réseaux électroniques, auxquels sont connectés des millions de personnes à travers le monde. Imaginons une télévision qui disposerait non pas d'un dizaine de chaînes mais de certains de milliers de programmes, dans toutes les langues et pour tous

les goûts ; imaginons un gigantesque kiosque qui nous permettrait de lire tous les journaux quand nous le désirons ; imaginons une bibliothèque encore plus riche que celle d'Alexandrie : une banque de données qui nous renseigne gratuitement sur tous les sujets imaginables. Internet va transformer notre vie quotidienne (ça a déjà commencé) : nous pouvons acheter des produits en ligne sur toute la planète ; nous pouvons travailler à distance, prendre des cours à distance, consulter nos comptes bancaires, réserver nos trains ou avions, chercher un emploi ; nous pouvons aussi et surtout échanger du courrier sur toute la planète en quelques secondes, pour le prix d'une communication locale.

En clair, Internet est un réseau international d'ordinateurs, interconnectant des mini-réseaux, auxquels sont connectés eux-mêmes des milliers d'ordinateurs individuels (les nôtres, achetés dans la grande surface voisine par exemple).

Internet se compose de plusieurs choses :

1) Le World Wide Web (www ou web) qui est la toile d'araignée mondiale regroupant tous les sites sur une multitude de services. Pour naviguer sur cette toile d'araignée, il faut un micro-ordinateur muni d'un modem et d'un logiciel de navigation (les logiciels sont souvent fournis gratuitement par les vendeurs de micros et modems).

2) Le courrier électronique (e-mail) : Il permet à tout utilisateur possédant une adresse e-mail de transmettre à un autre utilisateur, des textes, des images, des photos, des petites

vidéos, pratiquement en temps réel : en quelques secondes vous écrivez à votre voisin de rue ou à vos amis du fin fond du Mexique, c'est le même temps et le même coût !

3) Les forums de discussion (news-groups)

4) Les discussions en direct (IRC)

5) Le transfert de fichiers (FTP).

Combien coûte Internet ? Pas trop cher maintenant que France Télécom commence à comprendre qu'il ne faut plus prendre les Français pour des vaches à lait. Hormis le matériel (micro-ordinateur + modem + logiciels, chez un spécialiste ou la grande surface), il faudra s'abonner auprès d'un fournisseur d'accès (entre 50 et 120 F par mois selon les options et les fournisseurs), et ajouter les communications téléphoniques entre votre micro-ordinateur et le serveur auquel vous serez connecté, sans savoir où il est : ces communications sont facturées par France Télécom 0,74 F les 3 premières minutes et entre 0,24 F et 0,06 F suivant l'heure et l'option primariste possible choisie.

Il va donc devenir très facile dès la fin de l'été de se connecter sur le site www.Caudry.fr pour découvrir les activités de la municipalité avec des détails très régulièrement mis à jour et des renseignements pratiques également mis à jour quasiment en temps réel.

A bientôt donc, sur le web...

André MORFIN,
Conseiller Municipal
chargé de l'informatique

UN GARDE CHAMPETRE A CAUDRY



Depuis sa prise de fonction le 1^{er} avril, un manque de civisme et de savoir-vivre de certains de nos concitoyens a été constaté par le Garde Champêtre.

Certaines infractions ont été relevées :

- Plusieurs dépôts sauvages sur la voie publique.
- Vols et dégradations dans les deux cimetières de notre commune.
- Graffitis défigurant nos murs, aires de jeux, bâtiments et lieux publics.
- Non respect du stationnement aux sorties des écoles et en ville.
- Destructions des poubelles par incendie et par dégradations volontaires qui font courir à leurs auteurs de lourdes sanctions pénales.

- Tapage diurne : ça existe ! (sanctions pénales et amendes) Après 22h, tapage nocturne.

Autant de délits qui sont sanctionnés par des amendes et pour certains, convocation devant le Tribunal de Police. L'Article 1^{er} de la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen stipule : nul n'est censé ignorer la loi ; l'enfreindre c'est s'exposer aux sanctions prévues, afin de rétablir l'ordre et de faire réfléchir les contrevenants sur leurs actes.

Le Garde Champêtre est à l'écoute et au service de la population. N'hésitez pas à le consulter si vous avez besoin de ses services au 06.81.27.12.06.

A la Rencontre des Quartiers

Conformément aux engagements pris, Guy BRICOUT et le Conseil Municipal vous ont rencontrés pour discuter de votre quartier.



Quartier Jean Jaurès - Angle de la Rue Diderot



Quartier Jean Jaurès - Boulodrome



Quartier des abattoirs - Entrée de la Base de loisirs



Quartier des abattoirs
Terrain de jeux de la rue Ronsard



Quartier Négrier - Place Noblecourt



Rue des Fours à Chaux



Bassin des Eaux



Quartier de la Gendarmerie



La Sécurité dans les Bâtiments Municipaux

Depuis près d'un an une commission mise en place par le Maire s'efforce d'améliorer la sécurité des usagers des bâtiments municipaux.

A partir des recommandations de la Commission de Sécurité d'Arrondissement, des travaux de mise en conformité ont été effectués à la bibliothèque, à la salle Pierre de Coubertin à la Basilique Ste Maxellende, à l'école maternelle Paul Bert.

Un programme de rénovation des écoles a été décidé par la Municipalité. A l'école Jean Macé, par exemple, le remplacement d'un chauffage à vapeur basse pression devenu dangereux par un chauffage à circulation d'eau chaude a permis d'améliorer le confort et la sécurité des élèves. A l'école Condorcet un exercice d'alerte incendie a eu lieu après entente entre le directeur et le lieutenant des sapeurs pompiers.

La commission a également sollicité la visite par la Commission de Sécurité d'Arrondissement de tous les bâtiments communaux dont la liste a été communiquée à la sous-préfecture.

A noter que tous ces travaux qui visent à l'amélioration de la sécurité ont également permis d'abaisser sensiblement le montant des primes d'assurances.

Merci au personnel des ateliers et au personnel administratif pour leur participation tant aux réunions de travail qu'à l'exécution des travaux.

Raymond DENOYELLE
Conseiller Municipal



Exercice incendie - Ecole Condorcet

D'autres bâtiments ont fait l'objet de petits travaux : porte de secours à la bourse du travail, petits travaux de sécurité au niveau électrique à la piscine tournesol.

Chaque bâtiment a été doté d'un registre de sécurité où sont consignées les différentes visites de la Commission de Sécurité et des entreprises chargées des contrôles périodiques : installations électriques, extincteurs, détection des fumées etc...

LES GRANDES LIGNES DU CONSEIL

Séance du 22 juin 1998 - Qu'en est-il de l'eau ?

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que, lors de sa séance du 16 Avril 1993, elle avait décidé de confier, à la SADE, l'ex-

ploitation, par traité d'affermage, du service public communal de distribution d'eau potable.

Ce contrat d'une durée de 30 ans, prenait effet au 1er Juillet 1993.

Il est à rappeler que le traité d'affermage mettait à la charge de la SADE l'obligation d'un renforcement de ressources en eau de la Ville de Caudry pour les porter, au plus tard le 30 Juin 1995, à une capacité minimale de 10 000 m³/jour.

Plus précisément, le renforcement des ouvrages de production devait se traduire par :

L'aménagement définitif du forage d'essai déjà réalisé par le fermier par un nouveau forage et une station de pompage au lieu-dit «Le Pont à Capelle» sur le territoire de la commune du Cateau-Cambrésis.

La construction d'un forage et d'une station de pompage

située à 300m environ de l'Est du C.D 74 reliant Ligny-Haucourt et Fontaine-au-Pire, à une distance de 150m environ du lit du cours d'eau de la Warnelle.

La construction d'une station de pompage utilisant le forage existant de Fontaine-au-Pire pour l'alimentation du Centre de Loisirs projeté par la Collectivité et la canalisation de refoulement correspondante.

Force est de constater, qu'hormis l'alimentation du plan d'eau de la Base de Loisirs, les travaux mis à la charge de la SADE n'ont pas été effectués après le date butoir du 30 Juin 1995.

Afin de connaître la procédure qui pourrait venir sanctionner le manquement de la SADE (non-respect par la SADE de son obligation d'exécuter les travaux de renforcement des ouvrages de production

LES GRANDES LIGNES DU CONSEIL

d'eau à partir des forages prévus et situés l'un au lieu-dit «Pont à Capelle» sur le territoire du Cateau-en-Cambrésis et l'autre à Fontaine-au-Pire)

Mr le Maire a souhaité s'entourer de l'avis d'un avocat hautement spécialisé en droit public.

L'obligation contractuelle de résultat qui incombe à la SADE est d'autant plus forte que :

D'une part, la Ville de Caudry est fortement sollicitée pour des implantations d'entreprises ou d'activités dont certaines sont de grosses consommatrices d'eau (teinturerie de 1500 à 1800 m³ par jour),

D'autre part, un forage existant - celui de Fontaine-au-Pire d'une capacité de 1800m³/jour - n'a pas pu faire l'objet d'une procédure d'instauration de périmètres de protection; fait plus grave, il nous est indiqué, dans un courrier de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt en date du 14 Octobre 1997, qu'il conviendra de rechercher un nouveau site de captage.

Par ailleurs, d'autres manquements sont à relever: Il s'agit notamment :

Du remplacement, parfois arbitraire, des compteurs qui a suscité le mécontentement des usagers,

La non-production des comptes-rendus techniques et financiers prévus aux articles 80, 81 et 82 du contrat en dépit d'une mise en demeure formelle-Lettre de M. le Maire du 23 Août 1995,



Remplissage de l'étang de la Base de Loisirs

Du manquement de la SADE à ses obligations d'entretien et de grosses réparations prévues à l'article 21 du cahier des charges en raison de l'état inquiétant du château d'eau (fissures, problèmes d'étanchéité),

Diverses pratiques de la SADE qui mettent en cause le respect de l'autonomie du Service des Eaux,

Le manque de loyauté de la SADE à l'égard de la Ville notamment dans la communication avec les usagers du service.

De toutes ces considérations, il ressort que la SADE n'a pas mis, à ce jour, la distribution en service dans des conditions fixées par le cahier des charges.

Par conséquent et conformément aux dispositions du cahier des charges, Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à :

-Mettre en demeure la SADE,
-Prononcer la déchéance de la SADE,
-Prendre toutes les mesures pour assurer la continuité du service public et ce, sans qu'il en résulte un droit à indemnité pour la SADE.

Au niveau de la remise en cause du contrat, Monsieur le Maire rappelle que s'il y a résiliation unilatérale du contrat, la Ville pourrait être condamnée à 40MF d'indemnités. Par contre si la faute de la SADE était reconnue, la Ville n'aurait pas d'indemnités à payer.

Enfin Mr le Maire précise que s'il y avait reprise du Service des Eaux en régie, il y aurait reprise du personnel.

Ce dossier continue donc. C'est un travail important dont vous serez tenus au courant régulièrement.

Séance du Conseil Municipal

Le Maintien du Commissariat à Caudry

Depuis quelques semaines circule dans notre commune une rumeur de fermeture du Commissariat. Ces bruits s'appuient sur un rapport confidentiel établi par 2 parlementaires : Messieurs CARRAZ et HYEST relatif au redéploiement en vue d'une meilleure répartition des effectifs de la Gendarmerie et des services de la Police Nationale pour un partage plus équitable des tâches.

Il semblerait que ce rapport préconise la fermeture de notre Commissariat de Police. Ce projet est inadmissible car il entraînerait la disparition totale de la Police Nationale dans notre commune sans que, pour cela, les services de Gendarmerie soient considérablement renforcés et il est à craindre que dans ces conditions les problèmes d'insécurité et

de délinquance se multiplient à CAUDRY.

Cette étude ne paraît pas avoir pris en compte ni l'importance de notre zone industrielle, ni l'étendue de notre territoire ou la diversité des quartiers et des éléments de développement de notre commune tel que l'implantation du futur lycée.

Les services de la Police Nationale et de la Gendarmerie sont complémentaires et effectuent dans notre commune un travail très efficace. Il n'est pas question de prendre parti pour l'un ou l'autre des 2 services. Mr le Maire indique simplement qu'il souhaite que la situation actuelle se pérennise et appelle donc le Conseil à adopter dès maintenant une motion en faveur du maintien du Commissariat à CAUDRY, sachant que le rapport «CARRAZ et HYEST» prévoit une consultation des élus fin 1998 pour une décision applicable dès 1999 ce qui est un délai bien trop court.

Pose de la 1^{ère} pierre de la centrale d'expédition SICOS



Mr PLATAUX,
Président de la Communauté de
Communes,
Mr Guy BRICOUT,
Maire de Caudry,
Conseiller Général du Nord,
Mr VANESSE,
Vanesse Construction,
Mr WINDAL,
Directeur Général de la Sicôs
et Mr BRISEUL,
Sous-Préfet.

Une entreprise de nettoyage à Caudry (H.P.S.)

Après une formation en hygiène et propreté et une expérience de deux ans en tant que responsable technique dans une entreprise de nettoyage, Mr Ludovic LEFEBVRE, Caudrésien de 25 ans, vient de créer sa propre entreprise de nettoyage industriel (Hygiène Propreté Service) dans la Cité de la Dentelle.

H.P.S. dont le siège social est situé au 28 rue J.B. CLEMENT peut répondre aux besoins des professionnels comme des particuliers et résoudre vos problèmes spécifiques grâce à un équipement adapté aux dernières techniques de nettoyage.



M. Ludovic LEFEBVRE

Les Ets FOUQUART s'agrandissent

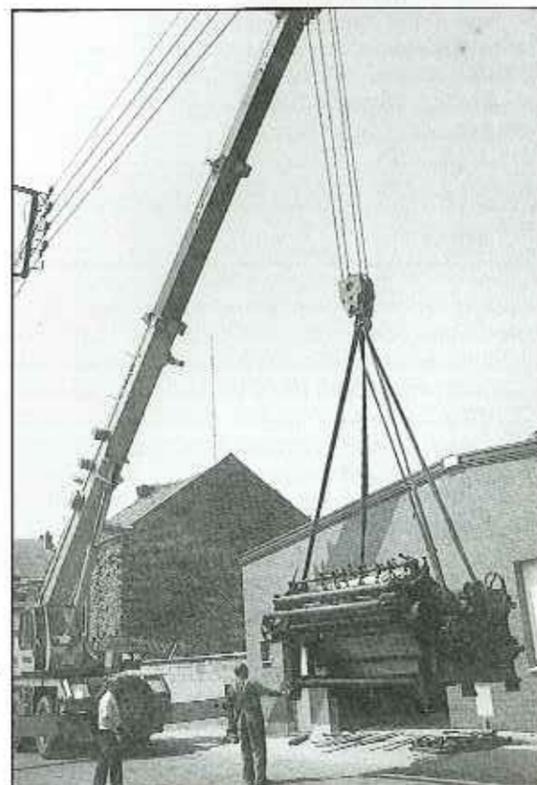
La construction d'un nouveau bâtiment rue Anatole France est terminée. Le mardi 19 mai, un matériel de levage assez impressionnant permettait la décharge et la rentrée de deux machines.

L'une, après mise aux normes, servira à la découpe en format des bobines-mères de papier fabriquées en papeteries. Ce papier sera ensuite encollé et séché pour la réalisation des cartons Jacquard destinés aux métiers de dentelle Loavers.

L'autre machine, un massicot, sera utilisée pour la découpe d'autres formats.

Le reste du bâtiment servira d'entrepôt aux bobines-mères (commandées en grosse quantité pour des raisons de prix de revient) et au stockage des palettes de papier découpé.

Les machines peu bruyantes, non polluantes et ne fonctionnant que le jour ne gêneront pas le voisinage.



Une réhabilitation exemplaire

Il n'a fallu que 4 mois pour réhabiliter la résidence Bois Thierry située rue Mme de Sévigné. Ces travaux ont été effectués par des employés de l'ancienne régie OPHLM, grâce à une convention signée entre la Ville de Caudry et la SA HLM PROMOCIL.

Ce partenariat a permis de transformer cet immeuble de logements sociaux en une résidence de standing où il fait bon vivre. Après réfection de la façade en concertation avec les représentants de l'Association des locataires, c'est le hall d'entrée qui a été entièrement refait. Une porte électronique a été posée, les couloirs et les communs ont été repeints dans des couleurs pastel.

La SA HLM PROMOCIL et la Ville de Caudry vont désormais s'attaquer aux autres immeubles. Ainsi la résidence Sambre fait déjà l'objet de rénovations.



Résidence Bois Thierry

Réseau Cyclable

Un aménagement de pistes cyclables entre Ligny-en-Cis et Caudry va être réalisé. Les travaux envisagés, évalués à 660 000 F, consistent à aménager les accotements existants pour la réalisation des bandes cyclables qui seront délimitées côté domaine privé par une bordurette arasée. A l'entrée de Caudry, les bandes cyclables s'inscriront dans un aménagement de sécurité qui consiste en la création d'îlots séparateurs de voies ; ces travaux seront coordonnés et la ville de Caudry complètera l'aménagement par des plantations en agglomération.

Pour des raisons de sécurité, l'aménagement comportera une séparation plus nette entre les bandes cyclables et la chaussée, ce qui porte le montant de l'opération à 750 000 F.

Ce projet a été retenu au plan de développement du réseau cyclable approuvé par l'Assemblée plénière en date des 23, 24, 25 janvier 1995 au Conseil Général du Nord.

Travaux réalisés par les Services Municipaux

Le Service Menuiserie a réaménagé le bâtiment situé au 44 bd Jean Jaurès et a aménagé le coin cuisine au foyer des anciens.

Le Service Peinture a repeint l'entrée et l'escalier HLM Sambre, l'entrée et les escaliers de la Salle des Fêtes, et le Stade Nautique.

Le Service Electricité s'est occupé du chantier rue de la Ramette, a nettoyé les illuminations, a remis en conformité le bâtiment rue Jean Jaurès.

Le Service Chauffage a réalisé les sanitaires pour le bar de la Salle des Tullistes.

Le Service Maçonnerie a réalisé un mur à l'entrée de l'école Jules Ferry, remis en état la salle et l'extérieur du Tennis Club, sablé et rénové le mur de façade des Ets MORY, refait la tête de mur et rejointoyé le mur du vieux cimetière et rénové la façade du mur du Marché Couvert.

Le Service Voirie a aménagé et a implanté des jeux au Coin des Mamans, refait les trottoirs du Contre Ville.

Le Service Espaces Verts a empoité les serres, tondu les pelouse et garni les candélabres.

Terrain route de Clary :
Défrichage et clôture du terrain

Riot des Morts Zone Industrielle
Défrichage et plantation d'arbustes avec l'aide du personnel de Réactif.

Terrain rue Charles Gide :
Enlèvement de la ferraille au moyen d'une benne et déplacement de la caravane.

Bâtiment Sté Eurosite (électricité) :
Installation de convecteurs électriques et d'un ballon d'eau chaude, mise en peinture du hall, déblocage de la porte du local de stockage.

Salle du Conseil Municipal :
Finition des travaux du local de stockage des dossiers.

Local Mélayers :
Coulage de la dalle

Installation des sanitaires, des circuits électriques et branchements, pose de rampes d'éclairage.

Stade Nautique :
Peinture, électricité, installation de sanitaires, travaux de maçonnerie et réfection de la cheminée.

BLC :
Peinture, électricité et chauffage.

Centre aéré :
Travaux de maçonnerie, de voirie, d'électricité et de menuiserie.

Depuis de nombreuses années, les Municipalités successives se sont vues confrontées à de sérieux problèmes d'inondations, dans certains quartiers de la Ville, lors d'orages ou simplement de fortes pluies.

Les secteurs les plus fréquemment touchés se situent essentiellement rues Briand, Barbusse, Jean de la Fontaine, Fénelon, Négrier, etc...

Il ne s'agit pas d'un problème nouveau, puisque encore ces derniers jours il m'était rapporté qu'il y a plus de 50 ans, certains magasins du centre ville, situés aux environs du Crédit du Nord actuel, voyaient leurs caves régulièrement inondées en cas de pluies importantes et que les jeunes de cette époque aidaient les «inondés» à écoper.

Un raisonnement logique conclut que s'il y a des inondations, c'est que les eaux de ruissellement n'arrivent pas à s'évacuer donc que les canalisations ne sont pas suffisantes ou qu'il existe des obstacles à une hydraulicité normale des évacuateurs. De toute façon, un problème technique existe.

Pour avoir une idée plus précise de cette situation, la Municipalité a fait réaliser une étude diagnostique du réseau d'assainissement par un bureau spécialisé afin de détecter les carences et de définir les solutions pour réorganiser le système.

En première analyse, il apparaît qu'il s'agit effectivement d'une insuffisance du système d'assainissement pluvial que nous allons tenter d'expliquer le moins techniquement possible.

La ville de Caudry est assainie par un réseau de forte dominante «unitaire» (eaux pluviales et eaux usées mélangées) d'environ 90 kilomètres de canalisations qui aboutissent à une station d'épuration construite en 1975-76 dans le prolongement de la rue Clovis Hugues.

La collecte est organisée en 2 bassins versants principaux:

«Le bassin versant «Centre Ville» qui couvre environ 90% de la zone habitée et qui compte en plus quelques activités insérées dans le tissu urbain et qui reçoit en tête de réseau les eaux de ruissellement du hameau d'Audencourt. Ce bassin est drainé par le Riot Nieuw, totalement canalisé au cours des âges mais de façon irrationnelle et qui constitue l'artère maîtresse du réseau d'assainissement unitaire.

Ce riot prend naissance au droit de la rue de Denain et va se jeter dix kilomètres en aval dans l'Erclin à Rieux en Cambrésis.

«Le bassin versant «Sud» côté gare SNCF a vocation industrielle. Ce versant ne pose pas de problème, il est drainé par le Riot Moby à ciel ouvert en direction de l'Escaut.

Nous allons nous intéresser uniquement au bassin «Centre Ville» objet de tous les problèmes.

Le Riot Nieuw canalisé présente des sections sous-dimensionnées pour véhiculer les écoulements consécutifs aux pluies exceptionnelles. Seuls les collecteurs de la rue Briand installés entre Audencourt et le boulevard du 8 mai, celui situé entre la rue de Dunkerque et la rue du Général Loclorc ainsi que celui existant entre la rue Jacquard et l'Avenue Jules Guesde sont correctement dimensionnés. Les autres tronçons canalisant le Riot SAVET ontro la rue Barbusse et le Riot Nieuw en passant derrière la piscine Tournesol garantissent tout juste cette protection minimum.

Ces observations mettent en évidence la nécessité d'une refonte totale du système d'assainissement pluvial du Centre Ville et tout particulièrement le renforcement du Riot Nieuw.

Compte-tenu de l'importance des travaux nécessaires et du coût de leur réalisation, la ville s'est rapprochée des Services de l'Agence de l'Eau pour d'une part établir un programme pluriannuel 1998-2001 et d'autre part pour obtenir un maximum de subventions.

Le programme s'établit comme suit:

1998
- Doublement du Riot entre la station d'épuration et son confluent avec le Riot Savot soit sur 500 mètres de longueur environ. Coût estimé 5 000 000 FHT avec une subvention de 1 500 000 FHT.

- Reprise de certaines eaux usées de la Zone Industrielle qui se déversent aujourd'hui au Centre Ville et leur renvoi sur le versant Sud dans un réseau séparatif.

Coût estimé 1 350 000 FHT avec une subvention de 405 000 FHT.

- A ces travaux viennent s'ajouter le renforcement du réseau de la route d'Audencourt on Zone Industrielle pour un montant estimé de 1 550 000 FHT avec une subvention de 465 000 FHT et des études pour la refonte de la station d'épuration dont nous reparlerons plus loin pour un montant

de 1 000 000 FHT avec une subvention de 600 000 FHT.

Ce programme 1998 s'élève ainsi à 8 900 000 FHT avec un montant de subventions de 3 070 000 FHT.

1999
- Remise en état du Riot Nieuw au centre Ville et doublement de ce riot par une canalisation de 1m80 de diamètre entre le Riot Savet et l'Avenue Jules Guesde.

Estimation 5 000 000 FHT avec subvention de 1 500 000 FHT.

- Viendront s'ajouter le contournement de la Ville par une canalisation d'eaux usées qui reliera directement les Zones Industrielles à la station de traitement et une étude sur la régularité des branchements.

Coût estimé 4 240 000 FHT avec subvention de 1 392 000 FHT.

Le programme 1999 est ainsi estimé à 9 240 000 FHT avec un montant de subventions de 2 892 000 FHT.

2000
- Doublement du Riot Nieuw par une canalisation de 1m80 de diamètre entre l'Avenue Jules Guesde et le Monument aux Morts de la Place de Gaulle en empruntant l'Avenue Jules Guesde, la rue Marliot et la Place de Gaulle côté Salle des Fêtes.

Estimation 2 700 000 FHT avec une subvention de 810 000 FHT.

- Viendra s'ajouter une 1ère tranche de mise en conformité de la collecte séparative pour un montant de 750 000 FHT avec une subvention de 225 000 FHT.

C'est au cours de cette année 2000 que débiteront les travaux de mise à dimensions de la Station de traitement des eaux usées. Cette station de conception ancienne reçoit actuellement une charge hydraulique de 3 860m³ d'eaux à traiter par jour ce qui équivaut à 170% de sa capacité nominale et une charge polluante de 1 640kgs de DBO₅ par jour ce qui équivaut à 180% de sa capacité. Dans ces conditions, elle ne peut satisfaire au niveau de rejet demandé et apparaîtra totalement obsolète lors de la mise en application de la Norme Européenne. Outre le redimensionnement de l'ensemble des installations de traitement, la filière biologique devra être totalement remaniée.

Une première tranche est estimée à 17 000 000 FHT avec un montant de subventions de 12 935 000 FHT.

Le programme 2000 peut s'évaluer à 20 450 000 FHT avec 12 935 000 FHT de subventions.

2001

- 2^{ème} tranche de mise à dimensions de la station de traitement et 2ème tranche de mise en conformité de la collecte séparative, l'ensemble s'élève à 13 250 000 Frs HT avec subventions de 9 615 000 FHT.

En résumé cet important programme de travaux d'assainissement d'une durée de 4 ans estimé à 51 840 000 Frs HT pourra prétendre à l'attribution de subventions d'un montant de 28 512 000 FHT.

La dépense finale paraît importante mais nous supprimerons, et je

penso définitivement, tous les problèmes d'inondation et de pollution liés actuellement au sous-dimensionnement des réseaux et de la station de traitement.

Henri NOËL

Directeur des Services Techniques



Photo de la collection de M. Patrick RAGUET (Aout 1984)

Inondations à CAUDRY

Depuis mon élection, avec l'ensemble du Conseil Municipal, j'ai souhaité améliorer le réseau d'assainissement afin que les orages n'entraînent plus d'inondations dans les rues de Caudry et que nous ne soyons plus montrés du doigt car notre station qui fonctionne à 180 % de sa capacité ne permet plus une épuration correcte.

Nous avons obtenu des subventions importantes à condition de réaliser sur 4 ans de nombreux travaux qui représentent un coût important et auront une incidence sur la taxe d'assainissement. Notre tranquillité et celle de nos enfants est à ce prix.

Guy BRICOUT

SANTÉ

Projet de C.A.M.S.P pour l'arrondissement de Cambrai



MM Guy BRICOUT, BOURGEOIS et BIZIAU

Le Centre d'Action Médico-Sociale-Précoce est un service et non un établissement, dont la mission générale consiste à dépister et à réduire les handicaps des jeunes enfants (0-6 ans) et à aider la famille dans les démarches de soins adaptés.

Dans certains C.A.M.S.P, la prise en charge s'effectue sous forme de cure ambulatoire comportant l'intervention d'une équipe pluri-disciplinaire et une action de soutien de la famille ou des personnes auxquelles l'enfant a été confié. L'équipe est souvent composée des personnels suivants : médecin directeur (pédiatre ou pédopsychiatre), médecin rééducateur, psychologue, orthophoniste, kinésithérapeute, psychomotricien, éducatrice de jeunes enfants, assistante sociale, secrétaire médico-sociale...

- Le cadre légal et réglementaire :

Ces structures ont été définies par le décret du 15 avril 1976, complété par une circulaire du 9 juin 1976. Leurs missions et leur financement ont été précisés par la loi n°89.899 du 18.12.89.

- Le financement :

Conformément à la loi, le financement est assuré par une dotation globale annuelle, prise en charge à 80% par la CRAM, à 20 % par le Département.

Le coût global peut aller de 2 à 4 millions de francs par an en moyenne.

- Situation nationale et départementale :

Fin 1993, en France, 177 C.A.M.S.P. assuraient le suivi de 34 000 enfants.

Dans le Nord, on en dénombre actuellement 12. Seuls les arrondissements de Douai et de Cambrai en sont dépourvus, alors que paradoxalement des besoins existent et sont mal couverts ou non couverts.

- Pour le Cambrésis :

Objectif : un C.A.M.S.P. polyvalent, pouvant assurer 70 à 80 dépitages et 30 suivis d'enfants par an.

Ouverture à prévoir en 1999, de façon centrale géographiquement.

AMELIORATION DE L'HABITAT

Lors des réunions des 15 Octobre et 16 décembre 1997, le Conseil Municipal décidait de lancer trois actions prioritaires dans le domaine du logement, visant à lutter contre l'insalubrité, à réduire le nombre d'immeubles vacants et à améliorer l'environnement urbain par la rénovation des façades en centre ville.

Cette étude a été confiée au cabinet ACTIUM, spécialisé dans les démarches auprès des propriétaires avec pour mission de rechercher les aides mobilisables pour atteindre ces objectifs.

LUTTER CONTRE L'INSALUBRITE...

Il s'agit de résorber l'habitat insalubre, le plus souvent abandonné ou loué dans des conditions d'hygiène particulièrement anormales au regard du niveau de confort minimal d'aujourd'hui.

La cité Mathieu est le premier périmètre ayant fait l'objet d'une enquête des services de l'hygiène; l'arrêté préfectoral devrait intervenir dans les prochains jours, décrivant l'état de salubrité des immeubles.

La phase de réalisation consistera à indemniser les propriétaires et à aider les locataires à trouver un logement plus confortable, aux normes d'habitabilité actuellement en vigueur.

Le devenir des terrains libérés et des anciens abattoirs, fait l'objet d'une réflexion en matière d'amélioration du cadre urbain.

REDUIRE LE NOMBRE DE LOGEMENTS VACANTS...

La demande de logements en location est très forte sur la commune, alors que de nombreux immeubles sont vacants, parfois abandonnés depuis plusieurs années. Le recensement effectué au 1er trimestre 1998 sur l'ensemble de la ville, fait ressortir la présence de 146 immeubles vides.

Tous les propriétaires sont actuellement consultés par ACTIUM, afin de connaître précisément la raison de cette situation. Quelle qu'en soit la raison, il existe toujours une réponse adaptée à la situation, même devant les difficultés juridiques, techniques et financières que l'on peut rencontrer...

Ainsi, les propriétaires peuvent-ils obtenir une étude personnalisée et les conseils d'un spécialiste pour les aider à mettre fin à cette situation.

Plusieurs montages sont actuellement en cours d'élaboration:

- Une opération immobilière (rue Ferrer), d'une dizaine d'appartements pour cadres,
- Trois opérations de baux à réhabilitation, permettant aux propriétaires d'immeubles vacants de se libérer des charges de gestion, d'entretien, d'assurances, des taxes foncières et des travaux de mise aux normes, tout en conservant la possibilité de percevoir un loyer, si le montage financier le permet.
- A l'issue du bail, le propriétaire reprend son immeuble en parfait état, sans aucun frais.



OPERATION PROGRAMMEE DE L'AMELIORATION DE L'HABITAT

La ville de CAUDRY est retenue pour engager une étude de faisabilité d'une Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat, visant à aider les propriétaires à améliorer leur logement.

Cette opération est d'ordinaire réservée au chef-lieu d'arrondissement. Quant on sait que 3 villes par département sont choisies, Caudry est encore une fois reconnue pour son dynamisme.

En accord avec la municipalité, l'équipe du bureau d'études qui sera choisi arrêtera un périmètre d'environ 1000 logements dans lesquels les travaux de réhabilitation d'immeubles seront subventionnés.

A partir de Janvier 2000 jusqu'à fin 2002, les crédits d'état seront mobilisés pour permettre au propriétaire bailleur ou occupant de faire procéder aux travaux de couverture, menuiserie, création de salle de bain, WC, raccordement au tout à l'égoût ETC... en étant subventionné à hauteur de 30 à 70%.

Rendez-vous au prochain numéro pour une définition plus précise des espaces urbains concernés.

AMELIORATION DE L'HABITAT

LE TRAITEMENT DES FAÇADES...

Différentes aides Européennes et Françaises, visant à améliorer l'image globale de la ville, peuvent être mobilisées. Les propriétaires et commerçants sont actuellement consultés sur la base de projections informatisées et chiffrées pour la rénovation des façades. Ces aides pourraient atteindre 50% du coût des travaux !!

Le périmètre :
Rue de Saint Quentin, Rue du Maréchal Leclerc, Rue Gambetta, Place du Général de Gaulle, Place Fiévet.

Les prestations prévues (exemple):
Installation de chantier,
Protection onseigncs, baies, ouvertures,
Sablage des parements briques,
Piquetage des joints,
Remplacement des briques manquantes ou dégradées,
Rejointoiement au mortier hydrofugé,
Nettoyage, brossage des briques,
Hydrofuge par pulvérisation incolore.



AVANT TRAVAUX



APRES TRAVAUX

DOSSIERS ENTIEREMENT GRATUITS

Renseignez-vous!

Services de l'Urbanisme
Hôtel de Ville
Tél: 03 27 75 70 00

ACTIUM
Ingénierie
Tél: 03 27 62 48 75

Philippe MARECILLE

Ingenieur subdivisionnaire,
Responsable du Service Urbanisme.



Arrivé le 12 janvier 1998 comme responsable du Service Urbanisme, Philippe MARECILLE, Ingénieur Subdivisionnaire, succède à Guy BESIN.

Né à Cambrai en 1968, il passe toute sa jeunesse à Walincourt-Selvigny, avant que ses études l'emmenent à Cambrai, Lille puis Paris où il obtient un diplôme d'Ingénieur en bâtiment en 1991. Volontaire à l'aide technique, il passe 16 mois en Guadeloupe auprès de la Fédération du Bâtiment pour laquelle il réalise des missions de conduite de travaux en entreprise. Rentré en France en janvier 1993, il commence sa carrière chez NORPAC (filiale de Bouygues) à la Direction du Patrimoine où il est chargé du contentieux et des sinistres en bâtiment. Puis en 1995, il s'oriente vers la réhabilitation et l'entretien des bâtiments en tant qu'ingénieur commercial. En réussissant le concours d'ingénieur subdivisionnaire fin 1997, Philippe MARECILLE décide de rejoindre la fonction publique territoriale et trouve en la ville de Caudry début 1998 son premier employeur au profit duquel il compte mettre son expérience et son dynamisme, rapidement à l'épreuve.

Aujourd'hui, de nombreux dossiers sont en cours:

- Mission du plan d'occupation des sols, étude sur la circulation et le stationnement en centre ville,
- Recensement des immeubles en état d'abandon,
- Aménagement et extension de la Zone Industrielle,
- Urbanisation de l'îlot derrière la piscine,
- Mise en place d'une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat qui va permettre aux particuliers propriétaires à Caudry de bénéficier de subventions pour réhabiliter leur logement).

Les bourses régionales

Les élèves boursiers nationaux du second cycle du second degré résidant dans le Nord/Pas-de-Calais ont droit à l'attribution d'une bourse régionale de 410 F pour l'année 1997/1998. Aucune démarche n'est à effectuer.

Pour les familles dont les enfants ne sont pas boursiers et qui auraient vu leurs conditions d'existence matérielle se dégrader durant l'année scolaire, il convient de faire une demande d'attribution de Bourse Nationale auprès des services académiques ainsi qu'une demande de bourse régionale à Monsieur le Président du Conseil Régional - Direction de la Formation Initiale et Supérieure - Hôtel de Région - Centre Nouveau Siècle - 59555 LILLE Cédex.

Si les enfants sont scolarisés hors de la région Nord/Pas-de-Calais, la famille doit faire une simple demande sur papier libre auprès du Conseil Régional à l'adresse précitée en joignant une copie de la notification de bourse nationale et un certificat de scolarité.

Claude BRICOUT - Maire-Adjoint à l'Enseignement



Réalisation d'un élève
Fête de l'École Paul Bert



Fête de l'École Jacquard



Fête de l'École Jules Ferry



Fête de l'École St-Michel



Fête de l'École Janssoone

Le Service Enfance et Jeunesse

Le Service Enfance et Jeunesse coordonne les points accueil jeunes (P.A.J. Audencourt, Blanqui, Faidherbe) et le Centre de Loisirs (rue Calmette).

Sa mission est de développer les actions en faveur de la jeunesse, en relation avec les partenaires du sport, de la santé, de la prévention, des loisirs...

Le S.E.J. propose régulièrement des animations ou des sorties. Il intervient également pour accompagner et aider des projets nés à l'initiative des jeunes Caudrésiens (sortie rollers en Belgique, festival rock, camps autonomes).

Pendant les vacances, de nombreuses activités sont prévues au programme : escalade, équitation, rollers, patinoire, rencontres sportives, pêche, stages vidéo. Pour la première fois des mini-camps à dominante sportive sont organisés : 2 en juillet et 2 en août.

Les pré-adolescents et adolescents pratiqueront de multiples activités (dont le char à voile !) encadrés par des animateurs brevetés.

Le S.E.J. est composé :

- d'un directeur qui coordonne et oriente les projets d'animation.
- d'une animatrice chargée de l'accueil et de l'information
- de 6 animateurs chargés de mener des activités avec les jeunes.

Chacune de ces personnes peut-être rencontrée

- au Service Enfance et Jeunesse rue Marliot
☎ 03.27.75.70.28.
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Le samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h.
- dans les points accueil jeunes ouverts du mardi au samedi jusqu'à 19h-19h30
Audencourt : 03.27.85.63.02
Blanqui : 03.27.85.57.91
Faidherbe : 03.27.75.03.52
Centre de Loisirs (centre aéré) : 03.27.76.21.50

- Lors de sorties ou animations proposées par le service
- lorsque les animateurs partent à la rencontre des jeunes dans la rue.

Un nouveau directeur

Willy LENGLET est le nouveau directeur du Service Enfance et Jeunesse. Animateur depuis 1989, directeur de maisons de jeunes depuis 1993, Mr LENGLET est également intervenu comme formateur en animation et en entreprises.

Terminant un diplôme d'Etat relatif aux Fonctions de l'Animation (DEFA), il gère aujourd'hui le personnel du S.E.J. et travaille en relation avec divers partenaires sur les thèmes des loisirs, de la santé, de la prévention.

Il souhaite, en plus des activités proposées, mener des actions préparées avec des jeunes Caudrésiens et pouvoir les aider dans l'aboutissement de leurs idées.

Son travail consiste aussi à rechercher des financements complémentaires à ceux de la Municipalité pour réaliser des animations sociales, sportives ou culturelles pour le public jeune.



FOOT - VACANCES HIVER 98



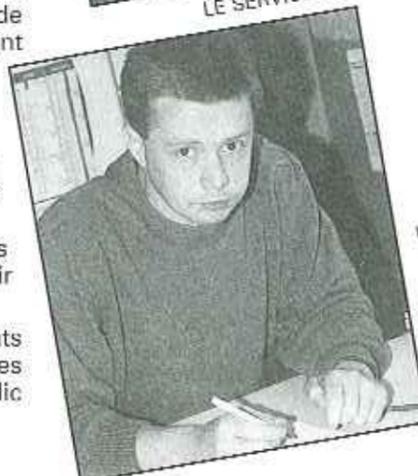
STAGE ESCALADE VACANCES HIVER 98



FERME PEDAGOGIQUE - MINI CAMPS



LE SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE



UN NOUVEAU DIRECTEUR
WILLY LENGLET

Les Académies de GRS à Caudry le 27 Mai 1998

Le 27 mai dernier de 11 h à 17 h 30, à la Salle des Tullistes, 40 équipes (environ 250 gymnastes) de 24 établissements venus de tous les horizons de l'Académie se sont donné rendez-vous dans notre cité dentelle.

3 partenaires sont à l'origine de cette importante manifestation:

- La ville de Caudry par l'Intermédiaire de Mr Serge Warwick, Adjoint aux Sports,
- Le Délégué UNSS Mr Francis Denhez,
- Mme Danielle Wilinski enseignante en EPS et entraîneur du club local de GRS

Toutes les conditions étaient donc requises pour faire de ce rendez-vous un spectacle sportif de grande qualité où la municipalité de Caudry et l'UNSS ont démontré une fois encore leur professionnalisme par leur collaboration exemplaire.

Les 40 équipes étaient présentes pour décrocher 5 titres académiques en

- Niveau 4: Libre ballons,
- Niveau 5: Massues, cerceaux imposés,
- Niveau 3: Libre cerceaux.

RESULTATS:

- ☛ N3: 1. Langelin, Boulogne, qualifié aux jeux de l'UNSS; 2. Collège de Solesme, qualifié aux jeux de l'UNSS; 3. Salengro, Houplines.
- ☛ N5 C1: 1. Villeneuve-d'Ascq; 2. Arras Péguy; 3. St-Martin-Boulogne.
- ☛ N5 C2: 1. La Madeleine Flandres 1; 2. Lillers Léo-Lagrange; 3. La Madeleine Flandres 2.
- ☛ N4 C1: 1. Calais Berthelot; 2. Villeneuve-d'Ascq Rimbaud 2; 3. Villeneuve-d'Ascq Rimbaud 1.
- ☛ N4 C2: 1. Bailleul; 2. Villeneuve-d'Ascq Molière 2; 3. Arleux.

L'UNSS au service des jeunes collégiens et lycéens

La presse locale et régionale se fait très souvent l'écho de manifestations «UNSS» et à la question que se posent beaucoup de Caudrésiens «l'UNSS c'est quoi?» Mr Francis DENHEZ nous a donné quelques réponses:

L'UNSS: Union Nationale du Sport Scolaire est la fédération qui permet aux jeunes collégiens et lycéens de pratiquer un sport.

A l'image de ce qui se passe dans le civil, les jeunes sont licenciés,



Le clou du spectacle de cette superbe journée demeure la prestation de l'équipe de GRS local fraîchement élue championne de France UFOLEP.

Après le défilé traditionnel et les remerciements de Mme WILINSKI pour l'organisation sans faille, a sonné l'heure des récompenses remis par Mr WARWICK, Adjoint aux Sports qui représentait pour l'occasion Mr Guy BRICOUT, Mr

DENHEZ, Délégué de l'UNSS, Mr GILLIARD, Principal du Collège de MARQUION et Mr TOURNAY, Président du Club Caudrésien de GRS.



assurés, se constituent en équipes d'établissement pour les sports collectifs et disputent un championnat de district.

Les meilleurs accèdent aux «départementaux» puis aux «Académies» (Nord / Pas de Calais) et sommet de la pyramide aux championnats de France.

Chaque établissement scolaire (doté d'une «Association sportive type 1901») possède un président (le chef d'établissement), un secrétaire, un trésorier et des membres actifs: les participants. Les entraîneurs sont les professeurs d'EPS.

Les compétitions ont lieu le mercredi après-midi sur les installations municipales réservées à l'UNSS jusqu'à 17H selon un protocole d'accord.

L'UNSS sert de lien entre l'école et le club civil et est à la base de la réussite de beaucoup de fédérations.

Sans l'UNSS, il est fort à parier que les effectifs de certains sports chuteraient (surtout ceux où l'argent ne circule pas encore...)

L'UNSS regroupe sur le Nord près de 30.000 licenciés, Caudry en compte à peu près 400 répartis sur les 3 établissements.

L'UNSS est représentée dans chaque district par des délégués UNSS qui servent de lien entre les municipalités et l'UNSS lorsqu'il s'agit d'organiser les rencontres ou championnats prévus et d'assurer l'organisation technique des compétitions avec leurs collègues.

C'est ainsi qu'après les championnats départementaux de Tennis de Table, les championnats départementaux de sports collectifs en 97, Caudry a eu l'honneur d'organiser les championnats d'académie de GRS le 27 Mai 1998 dont nous nous sommes fait l'écho plus haut.

Nous n'oublierons pas l'existence

depuis 1983 du CROSS de masse en association avec la ville de Caudry auquel près de 1500 jeunes participent, venus de partout au sein du district de CAMBRAI à LANDRECIES.

Toutes ces manifestations «ordinaires» du mercredi ou exceptionnelles, lorsqu'il s'agit de championnats départementaux ou d'Académie

ne pourraient évidemment pas avoir lieu sans le support technique et matériel des municipalités qui sont les partenaires obligés et privilégiés des associations sportives en leur fournissant terrains et subventions.

Francis DENHEZ

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN POUR ADULTE (GEA)

Mercredi 24 Juin, une démonstration des différentes activités pratiquées tout au long de l'année a été présentée à un public venu en nombre encourager les sportives.

C'est par un enchaînement endiablé de STEP, présenté par Nicole, qu'a débuté la démonstration. Puis un enchaînement tonique d'aérobic conçu par Anne-Marie, et un enchaînement de LIA se sont succédés avant de laisser la place aux danses. Les spectateurs ont admiré les chorégraphies de Nicole et Christine, toutes plus originales les unes que les autres sur, entre autres: MEN IN BLACK, YAKALELO, LA COPA DE LA VIDA, I WILL SURVIVE,...

**Vous qui voulez bouger
Venez rejoindre la GEA**

REPRISE DES COURS : MERCREDI 2 SEPTEMBRE

à 19 h, Salle des Tullistes
rue Jean Moulin,
en face du Collège Monnet



Démonstration de STEP



Démonstration d'aérobic

7 animatrices certifiées (Anne-Marie, Christine, Christiane, Françoise, Lucette, Nicole, Sylvie) assurent avec dynamisme les cours suivants :

LUNDI	Musculation - Bodysculpt	18 h 30 - Salle Sautière
MARDI	GYM TONIC	9 h - Salle Paul Bert
MARDI	STEP	18 h 30 - Salle Sautière
MERCREDI	GYM DOUCE	9 h 45 - Rue Chanzy
MERCREDI	AEROBIC	19 h - Salle des Tullistes
MERCREDI	DANSE - LIA - HIA	20 h - Salle des Tullistes
JEUDI	GYM TONIC	9 h - Salle Paul Bert
JEUDI	CARDIO FUNK	18 h 30 - Salle Sautière
VENDREDI	GYM TONIC - ABDO FESSIERS	19 h 30 - Salle des Tullistes

**Inscriptions prises
sur place :**

**150 F pour toute l'année
et tous les cours.**

VIE DES SÉNIORS

Voyage des Aînés à la Coupole de Berck

Mercredi 24 Juin dernier, les séniors ont pris le départ à 7h30 pour se rendre à la Coupole: Musée historique, Centre d'Histoire de la Guerre et des Fusées.

Au programme, découverte des armes secrètes Allemandes, les premières fusées etc...

Nos 400 «voyagers» se sont ensuite retrouvés autour d'un bon repas au restaurant chez «Mireille» au Kursaal à Berck.

«Patrick et son orchestre» ainsi que le groupe local «Les Vérotières» ont assuré l'animation.

Une tombola organisée par le directeur du restaurant «chez Mireille» a permis à Mme BRACQ et Mr RAMETTE de gagner un séjour à Berck pour 2 personnes.

Semaine Bleue

Du 19 au 25 octobre, semaine nationale des seniors.

Animations à l'Espace Mélayers (Repas Dansant etc...)

Manifestation organisée sur le thème de la mémoire.

Le Foyer est ouvert aux plus de 60 ans.

De nombreuses activités leur sont proposées.



Les photos du voyage des aînés sont disponibles au foyer Albert Schweitzer.

VIE ASSOCIATIVE

La Fédération des Accidentés du Travail et Handicapés

La section locale de la Fédération des Accidentés du Travail et Handicapés existe à Caudry depuis 51 ans et est forte de 112 adhérents. Les permanences ont lieu chaque samedi de 14h à 15h à la Bourse du Travail.

Le bureau de cette association est ainsi composé:

Président d'honneur : Jean-Noël LECOMPTE

Secrétaire Trésorier : René PETIT

Secrétaire Adjoint : Joël BRUYELLE

Trésorier Adjoint : Maurice VION

Commission Administrative : Michel MARLIOT, Floridor COURCELLE, Clovis DROMBY, Maurice BASQUIN, Alphonse QUENTIN et Roger BASQUIN.



FNATH : LE BUREAU

La Maison Enchantée

L'assemblée générale de l'association s'est tenue dernièrement au Centre Socio-Culturel. Mr Guy BRICOUT, Maire de Caudry, a félicité les responsables et a souligné les qualités de l'Etablissement Environ 70 familles fréquentent cette structure. De nombreuses demandes restent encore non satisfaites.

Diverses activités sont proposées aux pensionnaires. (Les enfants sont accueillis à partir de 2 mois et demi jusque 6 ans)

Pour tout renseignement, adressez-vous au 5, rue Faidherbe ou téléphonez au 03.27.75.07.27.



Mr le Maire, Mr GRIERE, Président de l'association, Mme POIX, directrice de l'établissement

La S.A.D.E.

L'association Solidarité aux Demandeurs d'Emploi a pour but de mettre à la disposition des particuliers de Caudry et de ses environs, des demandeurs d'emploi pour effectuer des petits travaux en tous genres: Nettoyage, ménage, jardinage (tonte de pelouses, coupes de haies, élagage des arbres, bêchage etc...), petits travaux de peinture, tapisserie, vitrerie, maçonnerie, plomberie, manutention etc...

L'association possède une camionnette pour le transport-

de débris, les déménagements en tous genres.

Elle peut également intervenir chez les artisans, agriculteurs, commerçants, entreprises, professions libérales, collectivités locales, associations, pour toute activité permise par la réglementation en vigueur.

Nous rappelons que certains travaux comme ceux effectués par les femmes de ménage ainsi que les petits travaux de jardinage sont considérés comme

des emplois familiaux et offrent à ce titre une réduction d'impôt de 50 % sur les dépenses engagées.

Vous avez du travail à proposer ?

Nous avons des hommes et des femmes qui demandent à travailler !

«Un chômeur peut vous dépanner, vous pouvez l'aider.»

«Aujourd'hui la solidarité est une urgence.»

Pour chaque tâche à effectuer, ayez le réflexe S.A.D.E.

Appelez le 03.27.85.35.10, une secrétaire saura vous renseigner.



L'Association des Donneurs de Sang

L'Association des Donneurs de Sang est une grande famille qui regroupe des personnes de tout âge, toute condition religieuse, sociale, professionnelle ou politique, qui ont en commun le Don du Sang, sa promotion et sa réalisation.

Un seul but : donner son sang pour sauver la vie, permettre de recouvrer la santé.

Le don du sang est plus qu'un banal transfert de liquide, c'est le transport d'un organe, une véritable transplantation, un geste précieux pour tous. Et pourtant, le sang manque.

Pourquoi ? Peurs mal placées, égoïsme, «Jeanfoutisme», ou tout à la fois ?

Durant des siècles, les Français se sont battus, ont versé le sang, fait des révolutions pour avoir des droits : **droit de penser**, d'écrire, de lire, de s'instruire, d'élever dignement ses enfants et même d'être heureux. Puis subrepticement, on est passé du «**droit de**», au «**droit à**». Ces deux petits mots n'ont l'air de rien mais ils changent tout. Surtout quand on demande à l'Etat d'assurer ce «droit à», devenu alors obligatoire. J'ai le droit d'avoir du travail, donc j'ai le droit aux vacances, très juste. Si j'ai le droit d'avoir 6 enfants, j'ai le droit aux moyens de les élever librement. Mais hélas, tous les bons systèmes

ont leurs dérives : le plus simple exemple, j'ai le droit d'avoir une voiture, mais je n'ai pas le droit à la vitesse. Déjà un petit os.

Là où cela ne va plus du tout, c'est quand on n'utilise plus le **droit de**, mais qu'on exige le **droit à**. Le meilleur exemple est celui du Don du Sang : Tout Français a le droit de donner son sang et tout Français à droit au sang (s'il en a besoin).

Combien de Français, de Caudrésiens utilisent le **droit de donner son sang** : 2 à 4 % dans les meilleurs cas.

Combien de Français, de Caudrésiens utilisent le **droit au sang**, s'il en a besoin ? 100 %

Ne trouvez-vous pas qu'il y a quelque chose de choquant, de socialement incorrect ?

Pourtant tout n'est pas perdu, les Caudrésiens et gens du Caudrésis ont encore du cœur. Pendant les journées dites exceptionnelles de Juillet et Décembre, avant les hécatombes routières, le résultat est toujours bien supérieur à ce qu'attendait le CRIS de Lille.

Félicitations aux donateurs pour les centaines de vies que vous avez contribué à sauver.

Mr MOITY.

Les diplômés du Don du Sang

50 dons : Michel DECAUDIN, Pascal BRICOUT, Jacques POULAIN, Michel PATOUX, Maurice BELOT, Patrick BRACQ, Bernadette CARDON, Jean DEBOURGIA, Pierre DEFOSSEZ, Michel FONTAINE, Marc FONTAINE, Bernard HISBERGUE, Christiane QUIEVREUX, Libertino TOLOT, M. Marie NOE, André GIBOT, Bernard RONNEL, Michel MELY, Monique DESMETTRE, Micheline COPIE, Guy WILLERVAL, René TIMOLEON.

25 dons : Pascal DUMEZ, Jean-Marie LEROY, Micheline ORIGAL, Micheline BOLZONELLO, Jacques DENOYELLE, Eric DRACHE, Monique DUMEZ, M. Françoise GRANSART, Didier LECLERCQ, M. Christine LEFEBVRE, Liliane LEMAIRE, M. Christine MOLINARO, Léone PLOUCHAR, J. Jacques REAL, Joan-Marc TESSON, Christine VIGNOL, Brigitte DUWEZ, Maurice TAISNE, Joël MAUGUIN, Bernadette MARLOT, Jean-Michel TISON, Annie SENAUX, Geneviève PAMART, Jean-Claude GRIERE, Gladys LEROY, Michel GOUVART, Pascal DEBUS, Michel LOUIS, Jean-

Marc CARLIER, Raymonde HACHE.

10 dons : Valérie DECAUSSIN, Denis EYMARD, Annabelle GAWLIK, Géry RAMETTE, Michaël ALVES, Monique AUDIN, Paulette BELOT, Georges CASTRO, Monique COUVEZ, M. Christine DEGUFFROY, Anne DELHOMME, Daniel DENICOURT, Bruno DEPIERRE, Claire DESSE, Christophe FRANCOIS, Fabienne FRUIT, Nicolas KERAUTRET, Béatrice LECOMTE, Ludovic LEPROHON, Odile LERNON, Thierry LEVEQUE, Valérie MAUDOUX, Catherine PARDOUX, Valerie PLUCHAR, Alain SEGARD, Sylvio TESSA, Philippe VERNET, Françoise DARRAS, Yves BONIFACE, Olivier GRIERE, Catherine MERIAUX, Thérèse TAMBOISE, Chantal DUROYON, Serge MOLINARO, Xavier LEFEBVRE.



Le Comité de Jumelage



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DE JUMELAGE

Le Comité de Jumelage a tenu son assemblée générale statutaire le vendredi 20 mars à 19h30 au centre socio-culturel. Mr Pierre BAZIN annonça dès le début de la réunion son remplacement à la présidence par Mr Nicolas LESTRINGUEZ. Un changement dans la continuité selon lui, qui n'altèrera en rien la qualité du travail fourni par une petite équipe de «copains» homogène et dynamique.

Mr Pierre LAMAND succède à Nicolas LESTRINGUEZ au poste de secrétaire général, tandis que Mr BAZIN, à la demande générale, devient président d'honneur fondateur du comité de jumelage.

Une étude attentive des finances de la part de Mr Christian POULET (trésorier) a témoigné d'une gestion saine des comptes et d'une utilisation adéquate du budget.

Puis le nouveau président a fait un rappel de l'ensemble des activités et projets ayant vu le jour l'année dernière.

Cela avait commencé avec la venue d'une délégation allemande : président d'association, homme politique, Maire ou simple citoyen de WEDEL... beaucoup venaient dans notre cité pour la première fois.

Début mai 97, c'était la venue «remarquée» et combien appréciée des «Marins de WEDEL» cette chorale d'hommes qui chantent avec plaisir et passion. Leurs prestations furent de qualité et souvent empreintes d'émotion tant l'accueil des Caudrésiens leur fut chaleureux.

A la fin de l'année, un voyage «touristique» ouvert à tous fut organisé, en collaboration avec le Club Voyage de l'Amicale Laïque.

Brême, Wedel, Hambourg, Lübeck, Cologne... Ces quelques jours chez nos amis Allemands

auront laissé d'excellents souvenirs aux participants.

Soulignons pour terminer le traditionnel repas des vœux au Maire courant janvier et enfin la deuxième participation des Municipaux de Caudry au tournoi de foot en salle du Wedeler Turn und Sportverein le 31 janvier 98 à Wedel.

Mais le nouveau président a surtout voulu insister sur les projets à venir, programme une fois encore très riche et tourné vers la jeunesse. Le comité apportera son aide aux Municipaux pour la venue d'une équipe du TSV début septembre, pour un tournoi de foot en salle.

Par ailleurs, pour répondre à l'invitation du Jazz Band de Wedel à l'occasion de son anniversaire, une petite délégation du comité se rendra en octobre dans la cité de Roland.

D'autre part, le comité est prêt à organiser le déplacement du Conseil Municipal des Jeunes de la ville de Caudry outre Elbe; un tel séjour pouvant s'avérer très enrichissant pour nos jeunes élus et surtout engendrer de nombreux projets. L'aide du comité porterait sur l'organisation, le programme, l'encadrement et une participation financière. Ce séjour aurait lieu lors des vacances scolaires du printemps 99 par exemple.

Autre projet de taille et nous tonant à cœur ; il s'agirait d'envoyer une délégation de présidents; de membres d'association ou de corporation de Caudry pour un long week-end à Wedel, avec logement chez l'habitant, ayant si possible des activités similaires. Le but étant de nouer des contacts sérieux afin de mettre en place des projets concrets pour les années à venir.

Enfin il est envisagé de faire revenir nos amis les marins pour un concert dans notre Basilique au mois de Mai 99. Le comité, bien entendu, reste à la disposition de chacun pour étudier tout projet de rapprochement avec notre ville jumelle.

Le nouveau président pour conclure, remercia Pierre BAZIN et toute l'équipe pour leur confiance et rendit hommage aux hommes et aux femmes, qui, il y a plus de 35 ans dans un contexte plutôt hostile, eurent le courage et le mérite de mettre en œuvre des échanges avec notre voisine l'Allemagne.

Et parce que l'Europe est au cœur de l'actualité, à nous de la mettre au cœur de notre vie, notamment à travers nos échanges avec nos voisins.

LA TRIBUNE DES ASSOCIATIONS

L'Amicale Laïque

L'Amicale Laïque est composée de 11 sections culturelles ou sportives qui selon leur pouvoir d'attraction ont un effectif et des activités plus ou moins importants. Elle compte plus de 500 membres, sections et Conseil d'Administration confondus. Animateurs, formateurs, Présidents des diverses sections, Vice-Présidents etc... sont tous bénévoles.



Les diverses sections :

- Le Cercle Gérard Philipe (théâtre)

Responsable Martine DEFRUIT
Il cesse son activité temporairement en raison de la démission d'un membre alors que 4 représentations étaient programmées cette année. De nouveaux membres sont recherchés.

- Le Club de Volley Ball

Responsable Patrick RAGUET
140 licenciés, des très jeunes jusqu'aux seniors. Bons résultats des équipes, école de volley pour les jeunes, formation de l'encadrement, stage d'entraîneur fédéral, formation d'arbitres.

- Le club Tennis de Table

Responsable David DANJOU
Bons résultats sportifs, deux stages d'entraînement avec un entraîneur FFTT.

- Cours d'Allemand

Responsable Ferdinand LEROY
Cours à deux niveaux, les mardis de 17h45 à 19h15 et les mercredis de 18h à 19h30 au siège de l'Amicale Laïque rue Briand.

- Le club numismatique

Responsable Denis LECLERCQ
Réunion le second dimanche de chaque mois de 10h30 à midi au siège de l'Amicale.

- Le club voyage

Responsable Pierre BAZIN
140 adhérents; différents voyages sont programmés variant d'une journée à deux semaines : Brighton, Paris, Pays-Basque, Croisière sur le Danube, Sicile, Prague, Equateur Galapagos... et réveillon de l'an 2000. Expositions photos et réunions du club pour informations.

- Bibliothèque

Responsable Françoise DANJOU,
fonctionne avec des dons de livres

- Le club photo

Responsable Michel BRASSARD
Une dizaine d'adhérents.
Participation à plusieurs expositions, sortie prévue d'une journée dans l'Aisne

- Le club Philatélie

Responsable Jacques LECLERC
30 adhérents. Une relève jeune est souhaitée. Les réunions ont lieu le 1er

dimanche de chaque mois de 10h à 12h au siège de l'association. Discussion sur un thème philatélique; possibilité d'acquérir des timbres nouveaux et du matériel philatélique. Pas d'exposition en vue en raison du manque de bénévoles.

- Le club informatique

Responsable André RICHER
Les réunions ont lieu tous les mercredis de 18h30 à 19h30 pour les enfants et de 19h30 à 21h30 pour les adultes. Création d'un site Internet dans quelques mois. Cette section est très fréquentée.

- Les Amis du Caudrésis

Responsable Patrick RAGUET
Cette section fait des recherches sur l'histoire ancienne de Caudry. De nombreux documents, cartes postales et photos appartiennent à l'Amicale.

Appel aux Caudrésis qui détiendraient des documents anciens, appel également aux bonnes volontés pour aider cette section. Deux amicalistes proposent leurs services.

Le Président, Mr René MERESSE, est amicaliste depuis 53 ans dont 35 années à la présidence.

caractère social étaient également présents.

Les Maires des communes concernées avaient été conviés 15 jours auparavant. Malheureusement, la plupart d'entre eux n'avaient pas jugé utile de déléguer un de leurs collaborateurs.

Le sujet était pourtant d'importance !!!

Jean DEBOURGIA, Président de l'Association a évoqué, tout d'abord, l'évolution de l'endettement et du surendettement :

Avant 1989, l'endettement domestique des ménages était parfaitement maîtrisé par les uns et les autres, et la France a même longtemps fait exception parmi les pays développés pour la faiblesse de l'endettement des ménages : on ironisait même sur leur tendance à l'épargne !

La situation a changé : dès 1989, on estimait à 200 000 familles, la population surendettée. On s'est aperçu, en fait, qu'elles étaient plus nombreuses, puisque de mars 90 à décembre 97, 630 000 dossiers ont été

LA TRIBUNE DES ASSOCIATIONS

Conseils et Finances Familiales (suite)

déposés devant les Commissions de Surendettement. Celles-ci ont élaboré 450 000 propositions de plan de règlement.

Le rythme annuel de dépôt de dossiers est monté en flèche :

en 1992, 64 000 ; en 1995, 70 000 et en 1997, 96 000.

L'augmentation du chômage est une des principales causes de cet accroissement. Responsable dans 24 % des cas en 1991, il l'est aujourd'hui dans 43% des cas.

Un autre facteur intervient de plus en plus, la faiblesse du revenu des ménages :

On observait ce problème dans 7 % des cas en 1991; aujourd'hui, il représente 30 % des dossiers, soit environ 25 à 30 000 personnes, chaque demandeur ayant en moyenne 2 à 3 personnes à charge.

D'autres facteurs interviennent, dont la durée de la crise économique qui n'est pas des moindres, ainsi que l'utilisation laxiste des facilités offertes par les avances financières consenties, sans les précautions d'usage, par des organismes de crédit spécialisés (crédit-révolving etc...).

On constate actuellement qu'un certain pourcentage de personnes n'est pas connu ou n'a jamais été en contact avec les différents services sociaux et il se confirme un surendettement à caractère social plus que financier (retard de loyer, factures EDF, eaux, etc...)

Pour leur part, en 1997, les bénévoles de l'association ont assuré :

- 303 heures de permanence pour 167 entretiens, à la suite desquels 94 dossiers ont été établis sous la responsabilité de l'association, 48 ayant fait l'objet d'un dépôt en Commission de surendettement de la Banque de France.

Par comparaison avec les années précédentes, les heures de permanence ont été moindres en raison de l'indisponibilité d'une employée du C.C.A.S., qui était précédemment détachée à temps partiel au surendettement.

Cette situation a provoqué un retard dans les entretiens, d'où une liste d'attente de 29 personnes au 31/12/1997. C'est la raison pour laquelle, un appel a été lancé à de

nouveaux volontaires.

L'association a heureusement été renforcée par un nouveau membre.

Le bureau se compose désormais de :

Mr Jean DEBOURGIA, Président, Mme Marie-Thérèse DAUCHET, Trésorière, Mme Marie-josée WANESSE, Secrétaire et Mme Nathalie DOGIMONT.

Le Président a remercié chaleureusement les communes d'Elincourt et de Caudry, pour leurs subventions et a adressé des remerciements particuliers à la Ville de CAUDRY pour son aide matérielle (mise à disposition des bureaux, téléphone, photocopieuse, etc...)

Il a apprécié également, l'excellent travail fourni au cours de l'année écoulée par les bénévoles.

Jean DEBOURGIA a ensuite passé la parole à Céline VAN PUYVELDE qui a évoqué le projet de Loi, proposé, tout récemment, en première lecture à l'Assemblée Nationale, et concernant la procédure spécifique en deux phases :

«dans un premier temps, la Commission pourrait recommander, sous le contrôle du juge, un moratoire pouvant aller de quelques semaines à trois ans au maximum; ainsi débarrassé pendant ce temps du poids de ces dettes, le ménage pourrait souffler et reconstituer ses forces.

Au bout de cette période, la Commission réexaminerait le dossier et la nouvelle situation du débiteur.

Si celle-ci ne s'est pas améliorée, et si aucun plan de rééchelonnement ne peut-être établi, ou si la voute des biens saisissables représente des sommes négligeables, la Commission pourrait recommander une réduction ou un effacement des dettes.

Cette réduction éventuelle devrait prendre en compte les besoins du créancier : on pourrait ainsi effacer la dette d'un organisme de crédit, mais cela ne serait pas possible par exemple, pour le montant du loyer dû à un propriétaire retraité qui, lui, on a besoin pour vivre.

Ce procédé rappelle la faillite civile sans en avoir les inconvénients.

La faillite civile est possible en Alsace et en Moselle, on application du code du Commerce Allemand qui

étend la notion de faillite aux particuliers.

En effet, la faillite est une procédure judiciaire qui relève du Tribunal de Grande Instance. Elle a pour vocation d'organiser la liquidation.

Une personne physique, elle, continue à vivre après la liquidation. Elle aura à supporter moralement, les conséquences des actes du liquidateur.

-le désaisissement : les actes de la vie courante ne sont plus du ressort de la personne mais de celui du liquidateur (courrier, baux, contrats, etc...)

-la publicité de la faillite : au moyen d'affiches et dans les journaux.

-l'inscription obligatoire, pendant cinq ans, du jugement de liquidation sur le casier judiciaire.

La faillite civile a tenté un temps un certain nombre d'associations. A la suite des rapports de deux missions parlementaires qui ont procédé à son évaluation, elle n'a pourtant pas été retenue.

Un débat constructif s'en est suivi entre les différents participants.

Guy BRICOUT a complimenté l'équipe pour son dynamisme.

Brigitte DOUAY, très attentive, a pris note des différentes remarques et suggestions, et se propose d'en faire part à Véronique NEIERTZ, plus particulièrement chargée de ce dossier.

Mlle VAN PUYVELDE a tenu pour sa part, à féliciter les Membres de l'association pour la qualité des dossiers présentés à la Commission de la Banque de France.

Pour conclure, Mme le Député a formulé ses remerciements et ses plus vifs encouragements aux bénévoles de l'association.

Profitant de l'occasion, Mme Brigitte DOUAY a adressé un satisfecit aux associations en général, qui «grâce à leurs expériences, contribuent à la transmission de messages importants, nécessaires à une mobilisation des Elus, qui peuvent ainsi actionner les rouages de l'Etat».

Jean DEBOURGIA

Président de
«Conseils et Finances Familiales»

LA TRIBUNE DES ASSOCIATIONS

Le Club d'Astronomie Caudrésien

Ce club a été créé en octobre 1994, et transformé en association à loi 1901 en juin 1997. Il siège au lycée d'enseignement général, rue Barbusse à Caudry. Les séances ont lieu chaque vendredi soir (l'heure variant selon la saison). Son bureau est composé comme suit :

Président : Mr Gérard LEMAITRE
Vice-Président : Mr Steve ANNET
Secrétaires : Ludovic MARIN et Sébastien RASMONT
Trésoriers : Jean-François DEJARDIN et Fabrice CARRENO
Autres membres : José DUEZ, Jerry GRACZYK, Raphaël DEL-HALLE, Stéphanie MORENT, Jessy YKEMA.

Les différentes activités proposées par le C.A.C. :

- Organisation d'un débat le 4 avril 1995 dans le cadre de la semaine de la « presse à l'école », orchestré par Mr Bernard LAURENT, documentaliste.

- Présentation d'une exposition sur le système solaire.

Débat sur le thème de l'ufologie le 26 novembre 1996 sous le patronage de l'OMC.

- Conférence Débat le 20 mars 1998 en partenariat avec l'OMC, La recherche de la vie dans l'univers.

- Séances publiques d'observation

☛ nuit du 3 ou 4 avril 1996: observation d'une éclipse de lune
☛ samedi 14 septembre 1996: éclipse partielle du soleil, production d'une cassette vidéo

☛ samedi 29 mars 1997, nuit de la comète

☛ mardi 16 septembre 1997, éclipse partielle de lune

☛ vendredi 6 février 1998, présentation du ciel d'hiver

- diverses correspondances avec Mr LAHEYNE, astronome-amateur cambrésien.

Quelques dates à retenir :

☛ La nuit des étoiles, vendredi 14 août, patronnée par l'Association Française d'Astronomie et la revue « Ciel et Espace »

☛ Eclipses totale de soleil le 11 août 1999.



Joël MESNARD, Directeur de la revue d'Ufologie
Jean-Marie BIGNARD, Ufologue

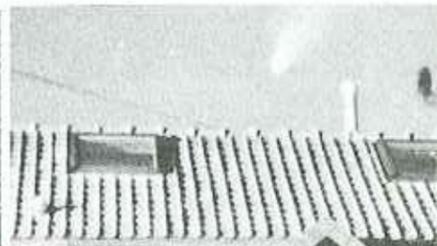
M. Alain CIRIOU en 1995 - Directeur
Revue Ciel Espace



Observation de l'éclipse partielle de soleil en septembre 1996
par le Club d'Astronomie Caudrésien



Jacques PAUL - Astrophysicien à ORSAY
Bernard METTE - Ancien directeur au Forum des Sciences



La Comète HALF BOPP - Photo de
José DUEZ, prise à CAUDRY

LOISIRS

Aéro-Club de Niergnies

Ce club compte environ 140 membres, 30 à 40 élèves sont actuellement en cours de formation. Cette discipline est essentiellement masculine puisque seulement 5 % de femmes s'y adonnent.

Le prix du stage est de 10.000 F. Il représente 15h en double commandes et 4h en vol solo. Les pilotes sont âgés de 15 à 87 ans. L'entente entre les pilotes civils et militaires est bonne.

Parmi les instructeurs Mme VIGNOL, fille de Mr DIS-DIER, Conseiller Régional et Conseiller Municipal Caudrésien, enseigne depuis 1993 d'abord à St Quentin puis Péronne, Valenciennes, Vitry-en-Artois, Lille, Marcq en Baroeul et St Ghislain en Belgique. Elle a à son actif 2500h de vol dont 500 en voltige.

Mme VIGNOL a participé à la construction avec son père, de 2ème et 3ème avion. Ce dernier est un monoplace consacré à la voltige.

Elle se plaît à dire que pour piloter il faut avoir les

pieds sur terre et que si l'élève pilote a un bon équilibre psychique il peut décrocher le brevet de base pendant les vacances d'été par exemple, si la météo le permet.

Mme VIGNOL voit l'avenir du club sous de bons auspices. Mais elle émet deux regrets, le renouvellement de l'avion de voyage actuel qui commence à se faire vieillot et l'agrandissement de la piste d'atterrissage.



AU TEMPS JADIS

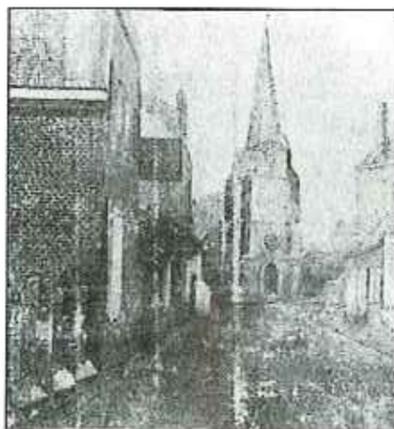
Les souterrains de Caudry

Le Nord ayant été à maintes reprises le théâtre d'invasions ou de conflits sanglants, la population a cherché à se cacher. Les cavités souterraines existantes ont largement été utilisées à cet effet.

C'est le cas notamment de Caudry qui possédait un remarquable souterrain de toute évidence creusé dans la craie pour abriter la population et ses biens. Resté ignoré jusqu'en 1847, il fut rendu accessible, restauré et conservé par Monsieur Jean Adolphe PRIOUX alors Maire de Caudry.

Ce souterrain, dont l'entrée se situait dans le cimetière qui entourait l'ancienne église bâtie sur la place actuelle, avait trois directions : l'une vers la rue de la Paix, une autre vers la rue A.Briand, la troisième vers la rue R.Salengro.

Il est présumé que l'entrée primitive du souterrain était sous la tour de l'ancienne église (voir photo) mais, une reconstruction, accomplie il y a plusieurs siècles, a fait disparaître cette issue en posant les fondations du monument en travers de la galerie.



Ancienne église (collection A. Flament)

La partie du souterrain sous la rue de la Paix comportait quatorze chambres de part et d'autre d'une galerie principale située à 13 mètres de profondeur sur une longueur de 74 mètres dans laquelle aboutissaient deux puits creusés depuis la surface. Cette galerie était large de 1,40 mètre et haute de 2,10 mètres. Les chambres, terminées en forme de voûte, étaient à peine plus hautes (2,35 mètres). Sur la paroi de l'une d'elles, était gravée une date (1640) qui attestait de l'ancienneté de l'ouvrage.

La partie se dirigeant vers la rue R.Salengro était, en 1847, effondrée et remplie de remblais.

Enfin, la galerie ascendante (vers la rue A.Briand) se terminait à deux mètres du clocher de l'ancienne église, sa voûte régulière ne présentait que quelques dégradations partielles.

En 1916-1917, des affaissements de terrain sur la place, amenés par le passage de lourds camions automobiles et de grosses pièces d'artillerie, ont permis aux Allemands de redécouvrir une grande partie du souterrain. Après des travaux considérables, l'ouverture principale fut dégagée.

L'autorité allemande fit déblayer et ôter ce souterrain, les galeries furent prolongées, de nouvelles chambres furent trouvées; le tout fut éclairé à l'électricité et utilisé comme abri de munitions. Lors de leur retraite, en 1918, les Allemands firent sauter l'entrée et une partie de la cavité.

Une large excavation se forma. Elle fut comblée après l'Armistice, obstruant ainsi l'ouverture du souterrain qui vraisemblablement conservera encore longtemps son mystère.

D'autres espaces souterrains existent sous la ville. Ceux-ci servaient, en particulier, à l'exploitation de la craie (à noter qu'un fabricant de chaux, monsieur Dolpierre s'était installé à Caudry vers 1850). Ce type d'exploitation, après remblayage des puits et remise en état des terrains en surface, ne laisse aucune trace et est donc difficilement repérable.

-Un plan dressé en 1806 fait mention d'une carrière non exploitée rue de la République et indique l'existence d'une rue de la carrière (actuellement rue du Gal Leclerc);

-Des chambres souterraines existaient sous l'ancien château de Caudry, à l'angle des actuelles rues J.Guesde et Ed.Bricout en direction du centre Leclerc;

-Enfin, des muches ont été mises à jour par le S.D.I.C.S. suite à des effondrements dans les rues V.Hugo, de la Paix, Faïdherbe et de Saint Quentin.

En ce qui concerne Audencourt, cétons la parole à l'abbé Duthoit: «On trouve de la marnes au chemin de la Ramette, au sud, à proximité du Ruisseau des Morts. On y exploitait autrefois le moellon pour la fabrication de la chaux. De là l'exis-



Guerre 14/18 - Grand Place - Eboulement causé par les travaux souterrains des Allemands

tence de deux fours à chaux de part et d'autre de la route d'Audencourt à Montigny... On dit que le pays serait truffé de souterrains. On prétend qu'un chemin souterrain permettait d'aller, en voiture, à cheval, du village d'Audencourt jusqu'au bois et au château de Clermont».

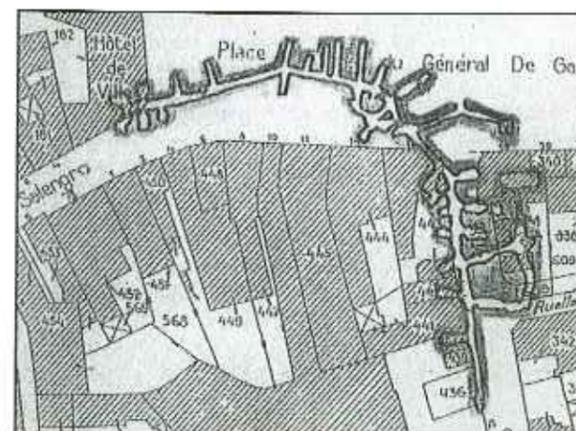
Informations: Qui est propriétaire des carrières souterraines?

En France, le propriétaire du sol est aussi propriétaire du sous-sol. Par conséquent, une carrière souterraine a autant de propriétaires qu'elle traverse de propriétés différentes en surface.

Que faire en cas de présence d'une carrière souterraine sous une de ses propriétés?

Il est conseillé de prendre contact avec la Mairie, avec le S.D.I.C.S. (Service Départemental d'Inspection des Carrières Souterraines) 50 bd Bréguet, 59500 Douai, tél.: 03/27/88/94/43.

Patrick Raguet



Souterrain situé sous la Place de Gaulle

LE SAVIEZ-VOUS ?



L. Bajart par J. Déruit

LES GEANTS CAUDRESIENS

Après la Grande Guerre, un patoisant Caudrésien, **Léonce BAJART**, écrivait dans la presse locale des «racontes» dont les principaux personnages étaient un tulliste, Batisse, et son épouse Laïte (en français Baptiste et Adélaïde).

Leurs contes et leurs querelles amusaient beaucoup la population et leur nom devint bientôt familier.

Pour les premières fêtes de la dentelle en 1921, Monsieur BAJART soumit aux responsables du comité d'organisation l'idée de faire construire deux géants symboles de l'industrie caudrésienne.

Rapidement, Batisse et Laïte devinrent très populaires dans la région. Ils participèrent aux fêtes de Le Cateau, Landreches et à la marche des géants du Nord le 15

août 1927 à Cambrai.

Mais il était difficile de mettre à l'abri nos deux géants.

Logés dans une usine, puis sous un préau, Batisse et Laïte se dégradèrent, avant que le coup fatal leur soit porté durant l'Occupation.

Batisse et Laïte réapparurent lors du carnaval d'été en 1971. Les artisans de cette résurrection furent Monsieur POULAIN, le personnel technique de la ville, ainsi que Madame LEFORT et Monsieur DELORAINE, professeurs au



lycée technique de Caudry, assistés de leurs élèves pour l'habillage et la coloration.

Depuis quelques années, nos géants subissent l'outrage du temps. A la demande du Maire, ils ont été récemment restaurés (habillage) par Melle Claire LEGRAND.

Derrière les silhouettes de nos géants, c'est toute une page de l'histoire de Caudry qui est évoquée:

-Batisse porte le bourgeron, il a «une qu'misse ed' couleur» et un grand tablier bleu à bavette. A l'oreille gauche est placé le crochet dont se servent les tullistes pour renfiler et il tient dans les mains un chariot et une bobine.

-Laïte, son épouse, raccommodeuse, est vêtue d'un caraco du dimanche, vichy, avec empiècements en dentelle, d'un jupon bleu et du traditionnel tablier à carreaux bleus et blancs. Elle tient dans ses mains un coupon de dentelle.

Associés à la mémoire collective et à l'identité communautaire, Batisse et Laïte ont été le 21 juin dernier l'âme de la fête.

Patrick RAGUET

Les Missions de Claire LEGRAND

Dans le cadre de la valorisation et de la promotion du patrimoine industriel textile et local, Claire LEGRAND a réalisé depuis son arrivée, plusieurs projets.

-Réalisation de tenues de scènes en dentelle portées par le groupe de musique «Astoria», embarqué pour la saison sur le paquebot de prestige le «Norway», rebaptisé le «France». Ces musiciens jouent les ambassadeurs du Nord et de Caudry auprès d'un public de toutes nationalités. (Deux modèles en dentelle sont exposés sur le bateau).

-Renovation des Géants en collaboration avec Patrick RAGUET pour les renseignements historiques.

-Projet d'une animation autour de la dentelle afin de la faire connaître à un plus large public, pour les fêtes de fin d'année.

Un Nouvel écrivain Public

En avril dernier, la Municipalité a recruté Mlle Nathalie BUCHARD dans le cadre du dispositif emploi-jeunes.

Titulaire d'une licence de droit et d'une licence d'administration publique, cette jeune fille est chargée de rédiger les courriers administratifs pour les personnes qui le désirent (demande de secours d'urgence, aide juridictionnelle, logement, emploi, demande de prestations diverses auprès des Caisses de Retraite...)

Si vous souhaitez la rencontrer, adressez-vous au CCAS 6, rue Gambetta à CAUDRY. - Tél. : 03.27.75.70.70.



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'an dernier le Stade Nautique Caudrésien a enregistré durant les mois de juillet et août 28184 entrées soit 6467 entrées de plus qu'en 1996.

Le nombre de personnes ayant sollicité le visa du permis de chasse dans la commune de Caudry pour la Campagne de chasse 1997/1998 s'élève à 153

Bibliothèque Municipale Victor Hugo: Une subvention de 197.775F vient de nous être accordée afin d'informatiser la bibliothèque.

Le permis de construire du lycée a été approuvé le 20 mai 1998. Les travaux devraient commencer en septembre. Quel beau chantier en perspective!

Dialogue est distribué par les PTT de Caudry. Il est livré par la Ville sans publicité commerciale. Toute réclamation doit donc être faite auprès de ce service.

Accident sur la RN 43 3 morts, 3 blessés. La DDE envisage la création d'un Giratoire début 1999 à la Sortie du Bd du 8 mai 45. Nous ne verrons peut-être plus cela.

4 400 véhicules/jour empruntent la RD 16 entre Ligny-en-Cis et CAUDRY.



ACCIDENT SUR RN 43

EN BREF

Le jumelage de l'Amitié

Le 19 mai dernier, le protocole de l'amitié a été signé entre les anciens combattants de la F.N.A.C.A. du Sud et du Nord.

«Les azuréens» du comité de la F.N.A.C.A. des Alpes-Maritimes, étaient venus, en costume traditionnel, rencontrer leurs homologues locaux. Mr Guy BRICOUT, Maire de Caudry, les a reçus à la Salle des Cérémonies de l'Hôtel de Ville.

Les membres de la F.N.A.C.A. gardent en mémoire leur séjour en Afrique du Nord. Un grand élan de solidarité les avait unis, une cigarette, une main tendue avec un bidon... des gestes de générosité qui ont marqué ces gens maintenant devenus amis.

Ainsi, ils ont concrétisé leur souhait de jumeler le Nord et le Sud. Les échanges, dans tous les domaines, entre adhérents seront désormais favorisés.

Une fois le protocole signé et les souvenirs rappelés, cadeaux et médailles furent échangés.

D'autres villes telles CAMBRAI, HOULPLINES, DUNKERQUE, ARMENTIERES, ARRAS et DOUAI ont également reçu le comité de la F.N.A.C.A. des Alpes-Maritimes.

Gageons que de nombreux échanges Nord-Sud s'effectueront.



Un Homme à l'Honneur



M. Guy BRICOUT, Hervé OUDART & M^{me} OUDART

Le 5 avril dernier Hervé OUDART a été reçu par Mr Guy BRICOUT, Maire de CAUDRY, Conseiller Général du Nord à la salle des cérémonies de l'Hôtel de Ville.

Mr OUDART a participé au marathon de Paris, où il s'est classé 5 826^{ème} sur 22 000 participants.

Il est membre de l'Union Caudrésienne d'Athlétisme. Mais peut-être l'avez-vous déjà rencontré, il parcourt quotidiennement une dizaine de kilomètres.

L'équipe de DIALOGUE, félicite cet athlète pour sa performance.

Le Grand Large

Les 18 et 19 avril dernier, l'Espace Mélayers s'était transformé en un énorme étal poissonnier qui à l'initiative de Bernard VERMEIL, Adjoint aux Fêtes, et de 2 étudiantes, Jossica MERESSE et Fanny DELSART, fut une réussite complète.

Un flobard (bateau de pêche) et un bateau école avaient accosté sur le perron de l'hôtel de ville. La salle quant à elle, foisonnait de poissons de toutes variétés.

95 kilos de fruits de mer et 35 kilos de saumon jonchaient un bateau au centre de la salle.

Plusieurs Offices de Tourisme de la Côte d'Opale, Nausicaa (Le Musée de la mer), un poissonnier de Boulogne et un poissonnier caudrésien avaient également relevé ce défi qui a rompu un franc succès.



Le Service Peinture doté de nouveaux matériels

Le Service Peinture se modernise. Récemment, la Municipalité a fait l'acquisition d'un matériel informatique composé d'un micro-ordinateur, d'une imprimante, d'un scanner et d'une table de découpe.

Nathalie BEZIN, employée municipale, dispose désormais d'un outil performant, permettant la réalisation de calicots sur tout support.

Ainsi, les manifestations caudrésiennes bénéficieront de ces panneaux situés aux entrées de la ville.



Nouveaux horaires

A la demande de la Municipalité, le Conseil Régional a étudié avec la SNCF la possibilité d'une refonte des horaires des trains permettant aux habitants de Caudry de se rendre à LILLE en semaine dans les meilleures conditions.

L'étude technique réalisée a permis de prévoir l'amorce à BUSIGNY d'une liaison CAMBRAI (7h02), DOUAI (7h44), pour une arrivée à LILLE FLANDRES à 8h31.

Pour le retour de LILLE en soirée, une prolongation jusqu'à BUSIGNY du train LILLE (18h08) - CAMBRAI (19h04) a été proposée.

La commission Transports et Infrastructures, qui s'est réunie le 26 Mai dernier, a donné un avis favorable à ces nouveaux horaires.

Ces modifications de la desserte de CAUDRY devraient intervenir le 30 novembre prochain, à l'occasion du prochain service d'hiver.

La Ligue contre le cancer

Le Comité Départemental du Nord rochorcho correspondant(s) bénévole(s) qui après accréditation par le Comité, représentera la LIGUE dans son lieu de résidence. Sa mission principale sera la diffusion locale des messages d'information et de sensibilisation adressés au public (plaquettes, brochures, affiches, courrier...) Ces matériels lui seront remis ou adressés par le Comité qui, par ailleurs, prendra contact périodiquement avec lui.

Avant accord entre les parties, un entretien est prévu sur le lieu de résidence du correspondant ou au siège du Comité.

Téléphoner au 03.20.08.20.51 ou écrire
37 place du Maréchal Leclerc
BP 9999 - 59013 LILLE cédex.

Dans la région du Nord, vos dons sont utilisés pour:
- La recherche,
- L'amélioration des conditions de diagnostic et de traitement des cancers,
- La prévention et le dépistage grâce à l'information,
- L'aide aux malades et à leurs familles.

Les horaires d'ouverture de la Bibliothèque

Lundi	Fermée		
Mardi	14h - 19h		
Mercredi	10h - 12h	14h - 18h	
Jeudi	14h - 18h		
Vendredi	10h - 12h	14h - 18h	
Samedi	10h - 12h	14h - 17h30	

Horaire d'ouverture du Foyer Schweitzer

Durant les vacances le foyer sera fermé à compter du 18 juillet.

Réouverture le 14 septembre à 12h.

MARINE NATIONALE

Vous avez entre 17 et 25 ans. La marine Nationale vous intéresse?

Nous vous proposons 35 métiers, dans les filières professionnelle ou générale.

Pour nous rejoindre, 4 possibilités:

- de 18 à 22 ans: Contrat Court Marine, engagement de 2 ans, sans diplôme,

- de 16 à 25 ans: Formation Complémentaire Marine Post BEP, contrat de 4 à 8 ans, année de terminale BEP dans un domaine mécanique ou électrotechnique,

- de 17 à 25 ans: engagement direct, contrat de 4 à 8 ans, diplôme de BEP obtenu jusqu'à BAC +2,

- de 18 à 25 ans: Ecole de Maistrance (sous-officier), contrat de 8 ans, année de terminale jusqu'à BAC +2

Pour toute information:

Coupon à renvoyer à: BICM Lille, BP 50, 47 rue Jacquemars Gielée, 59998 Lille Armées

ou tél: 03. 20. 57. 63. 46.

Nom:.....
 Prenom:Age:
 Niveau scolaire:.....
 Adresse:.....
 Ville:
 Code Postal:

Les horaires d'ouverture du Stade Nautique (du 27 juin au 30 août inclus)

Lundi	Fermée		
Mardi		12h - 17h	17h30 - 20h
Mercredi	10h - 13h30	14h - 17h	17h30 - 20h
Jeudi	10h - 13h30	14h - 17h	17h30 - 20h
Vendredi	10h - 13h30	14h - 17h	17h30 - 20h
Samedi	10h - 13h30	14h - 17h	17h30 - 20h
Dimanche	9h30 - 13h	15h - 19h	

La ballerine

Fondée en 1986 par Catherine CANY, diplômée Fédération Nationale de Danse Educative et Professionnelle de Pays. Agréée d'état



Un studio clair et accueillant
15 élèves par cours au maximum

Lundi et Mardi
Stretching et Aérobie



Mercredi et Samedi
Classique
Moderne Jazz
Claquettes
Caractère - Slave

Un gala annuel
Salle des Fêtes de Caudry
Inscription et Renseignements :
3, rue Edmond Bricout - CAUDRY
☎ 03 27 85 41 00

- 5 septembre :** GRAND CONCOURS DE PÊCHE A LA TRUITE organisé par l'Amicale des Services Municipaux de la Ville à l'Étang de St-Souplet - St-Crépin
- 6 septembre :** Thé Dansant de 17h à 22h - Salle des Fêtes Organisé par la Pétanque Caudrésienne
- 19/20 septembre :** Exposition JOHNNY HALLIDAY - Salle des Fêtes
- 29 septembre :** Conférences reportages «avec l'Irlande»
- 2 octobre à 20h30 :** «Witloof Cabaret» - Salle des Fêtes de Bertry
- 3 octobre à 13h30 :** Concours de Belote au Foyer Schweitzer ouvert à tous les aînés de 60 ans et plus.
- 10 octobre à 20h30 :** «Anne Pekowslawska chante Piaf» - Salle des Fêtes de Caullery - 30 ans de la mort de Piaf le 11/10
- 10/11/12 octobre :** Fête du ROSAIRE
Samedi - 9 à 17 h - BROCANTE, rues Barbasse et de St-Quentin
20 h - ELECTION MISS ROSAIRE suivie d'un LOTO FAMILIAL
Dimanche - 12 h - APERITIF DANSANT - 17/22 h - THE DANSANT
Lundi : 20 h - CONCOURS DE CHANT
- 24 et 25 octobre :** «La tête dans les étoiles» présenté par les Feux de la Rampe
- 7 novembre à 20h30 :** Orchestre Amadeus - Eglise de Maretz
- 8 décembre à 20h :** «T'as le bonjour de l'univers» Goun. Spectacle pour enfants Salle des Fêtes de Caudry

«HALLOWEEN»

L'Office de Tourisme* de Caudry, sous la présidence de Mlle Anne-Sophie MERY, s'est réuni le mardi 23 juin dernier, au fimotol, pour discuter du projet Halloween 98, qu'il a décidé de mettre en place pour le 30 et 31 octobre 98.

Une réunion de travail a été possible grâce à la présence de nombreuses personnes concernées par ce projet malgré l'absence de certaines associations et de responsables scolaires qui sont partie intégrante du projet dans la mesure où les enfants tiennent la première place au niveau d'Halloween.

Nous comptons sur toutes les personnes susceptibles de nous aider pour ce projet qui nous tient à cœur. Personnes bénévoles, sponsors pour les affiches, personnes pouvant nous procurer du matériel, des idées, personnes sachant confectionner des costumes...

Mettre sur pied dans de bonnes conditions ce projet afin d'avoir une fête d'Halloween digne de ce nom !

Pour toutes les inscriptions et les renseignements vous pouvez vous adresser à l'Office de Tourisme* de Caudry, pl. de Gaulle, Espace Mélayers, Tél/Fax : 03.27.76.29.85, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, le samedi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h et le dimanche de 10h à 12h.

Venez nous voir, écrivez-nous, envoyez nous un fax !
Nous comptons sur vous !

La présidente, Anne-Sophie MERY.

Ecole Municipale de Musique

Les nouvelles inscriptions et réinscriptions débuteront du 1er au 10 septembre, au secrétariat de l'école de musique du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Droits d'inscription par trimestre : Caudrésiens : 100 F
Non caudrésiens : 150 F

Tarifs dégressifs pour les familles.

Disciplines enseignées : Clarinette, saxophone, flûte, chorale et orchestre d'harmonie. Atelier batterie-fanfare, classe d'ensemble, classe d'orchestre, classe de formation musicale adulte,

classe de formation musicale tous niveaux, cor, trompette, trombone, percussion, piano, guitare, tuba, classe d'orchestre.

Ecole de Musique, rue Osbert ☎ : 03.27.75.03.27 - Directeur : M. André DUFOUR.

Bilan de la Résidence du théâtre de la Chandelle à Caudry, année 98.

Ateliers et Stages : Depuis janvier 1998, le théâtre de la Chandelle est en résidence à Caudry où il mène, une politique de création et de développement culturel.

Dominique Surmais, metteur en scène et Olivier Sowinski, comédien, ont animé cette saison des ateliers et des stages destinés aux enfants, adolescents et adultes. Des intervenants sont venus compléter cette équipe : la danseuse et chorégraphe Monique Duquesnes, la comédienne Elisabeth Legillon.

Une représentation de ces ateliers a eu lieu le vendredi 19 juin à salle des Fêtes de Caudry, moment de rencontre privilégié avec le public. Les jeunes ont interprété une fable de La Fontaine

Reprise des ateliers :
mardi 22 septembre pour les adultes
mercredi 23 septembre pour les enfants et adolescents.

Inscriptions : 15 et 16 septembre de 18h30 à 19h30 à la Bourse du travail.

Sorties Spectacles

Parallèlement, les participants aux ateliers et habitants de Caudry qui le souhaitent, ont pu assister à des spectacles professionnels :

- Au théâtre des tissorants à Lomme, «Quand il pleut, il faut se mettre à l'abri» texte de Karl Kraus, Karl Valentin et Peter Turrini.

- Au phénix, Théâtre de Valenciennes, «Dédale» de Philippe Genty (Danse).

Reprise des cours à la Maison des Arts

Mr PRZYBYLEK, Club échecs, mercredi 19 août

Mr BRICOUT, Atelier peinture, vendredi 11 septembre

Mme MATTEZ, Peinture sur soie, lundi 14 septembre

Mr SAELENS, Reliure, mercredi 16 septembre

Mr CAUDRELIER, Atelier enfant, mercredi 16 septembre

Mme ATOHOUN, Dessin Peinture, mercredi 16 septembre

Nos joies

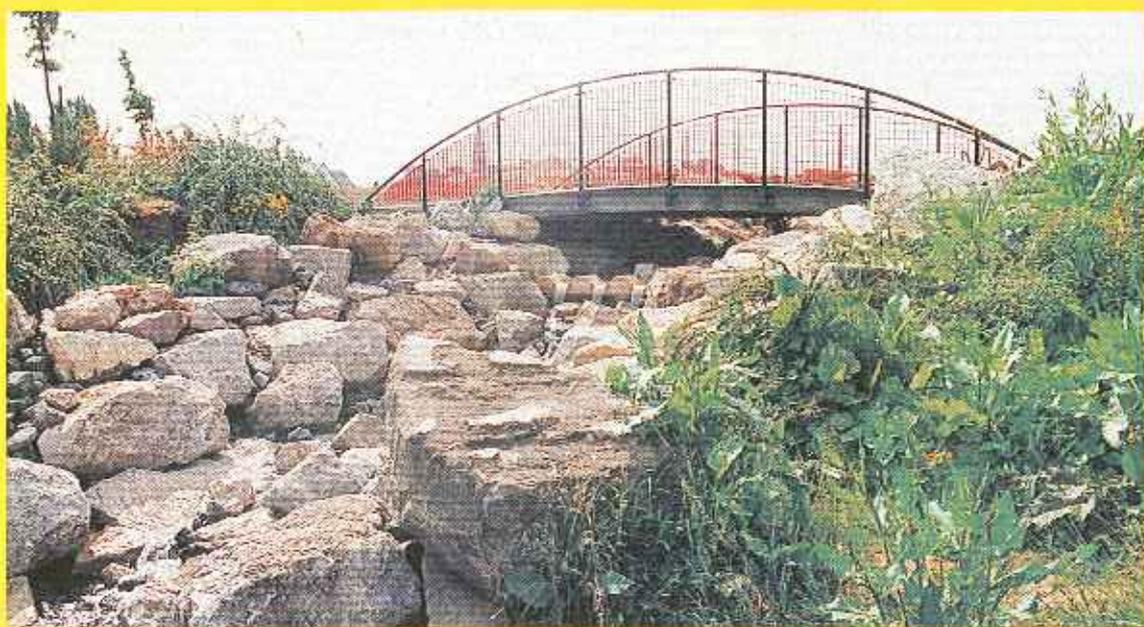
15 février 1998	Lucas	LENEURRI	27 février 1998	Audrey	QUARRE
28 février 1998	Océane, Andrée	PLANCHARD	28 février 1998	Lydia	ABES
2 mars 1998	Ludwig	RIEDJIMI	3 mars 1998	Jérôme, Georges, Yves	BOURLET
6 mars 1998	Justine, Ludvine, Océane	DUPUIS	6 mars 1998	Florian, Julien, Pierre	TRIBOTTI
7 mars 1998	Damien, Gérard, Irwin	DAGTEL	7 mars 1998	Melissa, Jeanne, Patricia	GABET
7 mars 1998	Mathieu	OBLIJA	14 mars 1998	Léa	PIELOT
18 mars 1998	Victor Daniel	BARBIER	26 mars 1998	Manon, Sarah	BRULE
29 mars 1998	Elisa, Wilhelmine, Elisabeth	WILLAME	30 mars 1998	Erina, Marie, Hélène	VRANCKEN
31 mars 1998	Julie, Cathy, Floriane	COLRAS	2 avril 1998	Yann, Joseph, Michel	POULAIN
15 avril 1998	Solène, Marie, Yolande	SOLECKI	15 avril 1998	Loïc, Joris, Jordan	SOJICKI
19 avril 1998	Alexandre, Raymond, Claude	COUPART	22 avril 1998	Léa	MARECILLE
23 avril 1998	Erwan	COUPIN	23 avril 1998	Picrriek	COLPIN
27 avril 1998	Damien	DELAOURT	6 mai 1998	Maxence, David	BLOND
6 mai 1998	Luc, David, Jérôme	VASSEUR	7 mai 1998	Valentin, Anthony, Alexandre	BLANCHARD
10 mai 1998	Angéla, Gisèle, Annie	BEDU	11 mai 1998	Marion	TAQUET
12 mai 1998	Kelly, Cécile	MERESSI	13 mai 1998	Aurora, Maria, Renée	DHILLIT
16 mai 1998	Paul, Fabrice, José	HORNIZ	16 mai 1998	Julien, Gaëtan, Aurélien, José	HORNEZ
16 mai 1998	Carmille, Louise, Marie	DI ROSNAY	17 mai 1998	Alexis	VILCOT
22 mai 1998	Colyne, Christelle	PILARD	22 mai 1998	Valentin, Albert, Jean-Pierre	VASSIER
26 mai 1998	Théo	MAIRESSI	27 mai 1998	Xavier, Georges, Raymond	HODIN
28 mai 1998	Serge, Antraine, Daniel	DECAISSIN	29 mai 1998	Mathieu, Alain, Jean-Claude	MOIRET
1 juin 1998	Bénédicte, Maud	LEBANC	2 juin 1998	Florian, Frédéric, Lionel	FRUIT
2 juin 1998	Gauthier, Joseph, Richard	RODRIGUEZ	2 juin 1998	François, Jonathan, Michel	VILAIN

Mariages

03/01/98	Georges	CHOURCOULIS	Fabienne, Marguerite	MAGUARD
07/03/98	Didier, Georges, Gustave	LIPERE	Nelly, Marie-Thérèse	TONIOLO
28/03/98	René, Marceau	LEDIEU	Léonnie, Roalnde	LEPOITTEVIN
04/04/98	Philippe, Pierre	GEORGIN	Morgane, Céline	LIPINE
11/04/98	Jean-Louis, Michel	DECIERCO	Marie-Thérèse	ANDRIEUX
02/05/98	Jean-Marc	COIRAND	Cindy	TETARD
09/05/98	Philippe, Jean, Léon	CARPENTIER	Isabelle, Geneviève	DANHEZ
16/05/98	Jérôme, André, Bernard	ROLLAND	Véronique, Germaine, Alice	BONICOUX
30/05/98	René, Arsène	HAUTCOEUR	Marguerite, Marie, Céline	MASSE
06/06/98	Patrick, Lucien, Louis	DOSIURE	Véronique	MARTIN
06/06/98	Benoît, André, Alain	DILABRE	Virginie, Jeanne	PROVOT
13/06/98	Olivier, Guy, Philippe	CODRON	Florence, Claude, Raymonde	QUILLIERT
13/06/98	Sébastien, Guy	LIEVAIN	Valérie, Nadine	LOUVET
13/06/98	Dominique, Philippe, Jean	FATIKUIMBERGUE	Nadège, Jeanne, Léonne, Clémence	BEAUVILLAIN

Nos peines

LOSDIEZ	Eliane	15 janvier 1998	53 ans	LACHEREZ	Louise Vve SCIMMID	13 avril 1998	87 ans
SKUPIEN	Stanislas	19 février 1998	63 ans	DENIMAL	Jenny Vve DOLLEZ	14 avril 1998	86 ans
CIMBE	Denise Ep.	6 mars 1998	60 ans	FONTAINE	Fernand	14 avril 1998	93 ans
DELAOURT	Monique Ep. COURTOIS	8 mars 1998	42 ans	CAPARI	Véronique Ep. DAZIN	15 avril 1998	35 ans
QUIKSIN	Serge	8 mars 1998	39 ans	COTIRET	Claudine Vve RICHIARD	16 avril 1998	63 ans
MACHU	Alphonse	11 mars 1998	55 ans	HISIAUX	André Vve NOIRET	17 avril 1998	90 ans
BOITIAUX	Jeanne Vve DROMBY	12 mars 1998	89 ans	MACHU	Maurice	17 avril 1998	74 ans
DESPRES	Gérard	13 mars 1998	54 ans	MIO	Germaine Vve CROIN	17 avril 1998	86 ans
HIGO	Marguerite	13 mars 1998	93 ans	RICHIET	Lydie Vve GRIERE	19 avril 1998	89 ans
LITORT	Raymond	15 mars 1998	87 ans	WAXIN	Marie Catherine Vve HERLEM	23 avril 1998	87 ans
LECARDEZ	Claire	18 mars 1998	88 ans	POULAIN	René	26 avril 1998	70 ans
GAILLARD	Louis	22 mars 1998	73 ans	GOULOIS	Régis	3 mai 1998	44 ans
SWOBODA	Nathalie Ep. PUDLO	24 mars 1998	66 ans	LORRAUX	Marguerite Vve LEGRAND	4 mai 1998	85 ans
THIERRY	Jacqueline Vve LEMAIRI	24 mars 1998	54 ans	WASSON	Clara Ep. LEMAIRI	5 mai 1998	
BONNEVILLE	Eugène	28 mars 1998	66 ans	HINNEQUET	André	16 mai 1998	62 ans
CAILLE	Marguerite Vve ALCHAIN	30 mars 1998	89 ans	DELAOURT	Claudine Ep. LENOTTE	20 mai 1998	54 ans
WARGNER	Alcide	30 mars 1998	85 ans	GLACET	Guy	24 mai 1998	52 ans
HERBIN Juliette	Vve CARTON	5 avril 1998	78 ans	BRONZI	Roland	26 mai 1998	68 ans
PROYE	Hervé	10 avril 1998	51 ans	CHIRADAME	Jeanne Ep. CARIXON	27 mai 1998	85 ans
MAILLARD	Laurendine Vve GABET	11 avril 1998	83 ans	DIXHOIS	Stéphane	27 mai 1998	30 ans
BRAY	Daniel	13 avril 1998	51 ans	BOURLET	Roland	28 mai 1998	77 ans
CIEKAWY	Patricia	30 mai 1998	37 ans	DESCIAMP	Marie Thérèse Ep. POULAIN	30 mai 1998	68 ans
GIRONCEL	Jean-Louis	30 mai 1998	31 ans	SPILMONT	Denise Vve VANHITSELE	30 mai 1998	54 ans
DECIERCO	Marcel	31 mai 1998	75 ans	MAURTEN	Roger	31 mai 1998	59 ans
PAYEN	Michel	2 juin 1998	58 ans	SORLIN	Jean-Marie	1 juin 1998	44 ans
CORBIER	Irène Vve LEBACQ	6 juin 1998	89 ans	DUTAILLOIR	Fernande Vve GABET	6 juin 1998	89 ans
DEMEULEMESTER	Suzanne Vve MEYNSBRUGIEN	9 juin 1998	83 ans	HERBI	Augusta Vve MARICQ	12 juin 1998	77 ans
LECYGNE	Robert	14 juin 1998	65 ans	HIDOUX	Gratienn	15 juin 1998	88 ans
DROMBRY	Marcel	16 juin 1998	86 ans				



Haut :
Parc HERBET
Gauche :
Parc rue A. Briand
Droite :
Parc rue de Fourmies
Bas :
Base de Loisirs